

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59670

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

## LES CONRADIENS: UN DÉBAT TOUJOURS OUVERT<sup>1</sup>

*... and of the truth herein,  
This present object mode probation (Hamlet, I.i.156)*

L'ouvrage de Donald C. Jackman, *The Konradiner. A Study in Genealogical Methodology* [Francfort (Klostermann) 1990 (Ius commune. Sonderhefte Studien zur Europäischen Rechtsgeschichte, 47)] est remarquable par l'érudition et le travail qu'il condense en 315 pages. Il a suscité depuis une abondante littérature, qui montre, s'il le fallait, l'importance de l'étude entreprise<sup>2</sup>. On nous permettra d'ajouter à cette bibliographie déjà riche, quelques remarques supplémentaires.

Tout d'abord, une divergence liminaire. DJ ouvre son ouvrage par une présentation méthodologique. Une douzaine de pages sont ainsi consacrées à un « discours de la méthode ». Il y plaide pour des règles d'investigations plus rigoureuses, mais cette rigueur, telle qu'il la souhaite, laisse parfois perplexe. Nous doutons qu'il faille éliminer toute controverse historique en atteignant « un point auquel un résultat triomphe théoriquement de toute contradiction ». Tout le problème réside justement dans la mise en œuvre de ces principes méthodologiques qui permettraient ce triomphe théorique.

Quels sont-ils? Par une bizarrerie qu'on s'explique assez mal, le chapitre explicatif des méthodes de l'auteur se trouve relégué en quatrième position, à peu près au milieu du livre, alors qu'on se serait plutôt attendu à ce qu'il en fasse l'ouverture. Il s'agit de codifier le degré de nos « certitudes » en les classifiant entre quatre appellations: « possible » (argumentation faiblement argumentée mais apparemment non contredite), « préférable » (argumentation non prouvée mais suggérée par les sources), « probable » (comme précédemment mais fortement suggérée) et « assurée » (donnée fournie par une source fiable ou démontrée par un raisonnement logique). L'un des premiers actes de la construction généalogique devient alors l'analyse de chaque source utilisée. Savoir si elle est authentique évidemment, mais en cas de falsifi-

1 La question se posait de savoir s'il fallait parler ici de « Conradiens » ou de « Conradiniens ». La première forme paraît plus adaptée à l'usage français et préférable à celle de Conradins, employée quelquefois. Nous avons également uniformisé dans le corps du texte les formes des noms propres si diversement rapportées par nos sources (Conrad, pour Chunrad, Cuonrad, Konrad; Cuno, pour Cuno, Chuno, Kuno, etc.). Dans le cours de l'article, les références à « DJ » suivi d'un numéro de pages, concernent le livre de Donald Jackman analysé ici. Les autres références sont regroupées dans la bibliographie en fin d'article.

2 On peut citer depuis la parution du travail de DJ, les compte rendus: WOLF 1991a; URBAN 1992; SCHMITT 1993; SCHWENK 1992; ALTHOFF 1991; HLAWITSCHKA 1992. A cela on ajoutera les études plus développées suivantes: FAUSSNER 1990; WOLF 1991b; HLAWITSCHKA 1991, 1993a, 1993b; ALTHOFF 1992, 241–263; FRIED 1994, 553, 579; ID., 1995; JACKMAN 1995; WOLF 1995. On peut seulement regretter, évidemment, que plusieurs de ces travaux aient dérivé sur le plan de la polémique avec l'emploi de qualificatifs outranciers de part et d'autre (cf. JACKMAN 1990b & 1995). Il faudrait replacer le débat sur un terrain plus serein.

cation, la nature et le propos de la falsification. Vient ensuite la codification des catégories d'interprétations comme « expérimentale » (qui recouvre les degrés « possible » et « préférable » : ainsi la succession au même comté comme suggestion d'une filiation), « conditionnelle » (lorsqu'une source non fiable donne une indication qui attend une confirmation) et « harmonisée » (l'interprétation univoque d'une source éventuellement ambiguë par d'autres confirmations). Après cela, on doit juger la valeur intrinsèque de chaque source en distinguant les renseignements explicites (X est le fils de Y), inférentiels (X est marié et a des enfants qui occupent telles fonctions) ou incidents (X est mort à telle date). Pour ordonner tout ce matériel enfin et essayer de passer du stade de « possible » à celui de « assuré », on distinguera deux types de raisonnement, la « preuve détaillée » et la « preuve par confirmation ».

Il est certain que la tentative de DJ est remarquable et il n'est pas exclu qu'il ait jeté les bases d'une systématisation de la recherche généalogique, systématisation que l'utilisation de l'informatique rendra éventuellement indispensable (mais qu'il faudra alors peut-être pousser davantage). Toutefois il ne faut pas pour autant confondre méthodologie et certitude ou absence de méthodologie et incohérence. Certaines « règles » nous paraissent déjà largement admises à défaut d'être toujours explicitées. Ainsi de la question « pourquoi les chroniqueurs n'ont-ils pas donné tous les détails nécessaires concernant les relations significatives entre aristocrates ? » ; on peut certes y répondre en observant avec Frederic Teggart que : *the selection of facts to be included in any history is influenced by the spirit and the conventions of traditional historiography*<sup>3</sup> ; une telle constatation nous paraît, après tant de travaux remarquables - songeons, pour ne citer que lui, à Cinzio Violante disséquant la *pataria* milanaise - un peu superfétatoire. De même, les règles qui relèvent plus de la technique généalogique sont de fait admises par la quasi-totalité des spécialistes.

D'autres pourraient être illusoire. Ainsi, de l'analyse strictement séparée de chaque source pour elle-même. C'est cette démarche qu'a, fort louablement, suivie DJ en détaillant successivement les différentes pièces du riche dossier des Conradiens. Son respect trop rigoureux conduit à des impasses, et l'auteur lui-même ne parvient pas à s'y conformer totalement<sup>4</sup>. Bref, les résultats atteints, qu'ils soient fondés sur une « detailed proof » ou sur une « proof by confirmation » dont les caractères « convaincant » ou « d'excellence technique » peuvent ne pas apparaître aussi objectifs que l'espère l'auteur.

Qu'importe. *The proof of the cake is in its eating*. Cette quête des certitudes n'enlève heureusement rien à l'intérêt qu'on éprouve en lisant cet ouvrage. Laissons là la méthode et passons à l'étude elle-même. Nous nous limiterons aux points qui tiennent plus précisément à nos compétences respectives, la généalogie et le droit, sans prétendre dans l'un et l'autre cas épuiser tous les points abordés dans le livre<sup>5</sup>. Afin de rendre intelligible la discussion qui va suivre (II), il faut d'abord résumer aussi brièvement que possible la première partie de l'ouvrage, consacrée aux sources (I).

3 DJ XIV.

4 Comme le montre l'utilisation de résultats obtenus plus loin (ainsi, 45, la notice de Bouzonville est utilisée avant d'être étudiée). Voir par exemple, l'aveu, mal justifié, de DJ lui-même, 217, n. 119. A tel point qu'un recenseur, pourtant bien intentionné, a comparé malicieusement l'ouvrage de DJ à une intrigue de Sherlock Holmes (URBAN 1992, 428 & 429).

5 On trouvera dans le compte rendu de HLAWITSCHKA 1993a et dans la réponse de JACKMAN 1995, le détail beaucoup plus précis des points que nous ne ferons la plupart du temps que survoler.

## I. Etude des sources

L'auteur commence, conformément à la méthode invoquée, par énumérer les sources, dont les principales sont au nombre de sept. Reprenons-les dans l'ordre adopté par DJ:

### 1) *La généalogie d'Otto et Ermengardis de Hammerstein*

Entre 1018 et 1024, l'« affaire » du mariage consanguin d'Otto de Hammerstein et d'Ermengardis défraya la chronique. Après moult péripéties, dont le siège et la prise de leur château, la mort de leurs principaux ennemis (l'évêque Erkanbald de Mayence et l'empereur Henri II) et la faveur du Pape Benoît VIII permirent enfin à Otto et Ermengardis de poursuivre leur vie commune. Le détail de leur consanguinité est consigné dans une notice du concile de Seligenstadt, réuni pour l'occasion, conservé notamment dans un manuscrit de Saint-Omer: »Gebhard et Udo étaient *nepotes*, fils de deux frères. Gebhard engendra Cuno. Udo engendra Otto. Cuno engendra Cuno. Heribert engendra Otto. D'un autre côté, Godofrid et Gerberga étaient cousin et cousine. Godofrid engendra Irmengardis. Gerberga engendra Imiza. Imiza engendra Otto«<sup>6</sup>.

Le second alinéa de cette courte notice, on le voit, est parfaitement clair: il explicite la relation entre Otto et son épouse Ermengardis. Il n'en est pas de même du premier. Seule la dernière phrase fait clairement allusion à la famille d'Otto de Hammerstein dont on sait par Thietmar<sup>7</sup> qu'il était fils d'Heribert et neveu de Conrad duc de Souabe. Pour le reste, diverses positions peuvent être envisagées. DJ donne un aperçu de l'importante bibliographie suscitée par cette question. La notice est-elle exacte quant au fond? Et surtout quant à la forme dans la mesure où Heribert est singulièrement isolé? La question, et nous suivons ici DJ, peut se poser ainsi. Soit l'auteur de la notice entendait fixer pour la postérité la filiation d'Otto et alors on est amené à supposer une erreur de copiste puisque la filiation d'Heribert père d'Otto, n'est pas donnée. Soit on écarte l'hypothèse d'une erreur, et on admet que l'auteur n'a jamais voulu nous éclairer sur la filiation d'Otto, objet en fait du second alinéa. Le premier aurait donc un autre but: il s'agirait de mettre en évidence les liens d'Otto avec certains personnages, de toute évidence des Conradiens. Lesquels? Cela devait être une évidence pour ses lecteurs. Cette évidence, qui devrait encore être telle à nos yeux, désigne Conrad de Souabe, lequel est nécessairement le dernier Cuno cité. La relation entre Cuno et Heribert, évidente également, n'est pas donnée pour cette raison. Quant au premier Otto cité, il s'agit là encore d'un personnage suffisamment connu. Quel qu'il soit, sa raison d'être serait d'avoir été le »donneur de nom« d'Otto de Hammerstein, qui tiendrait ainsi son nom d'un cousin et non de la dynastie des Ottoniens.

### 2) *Le continuateur de Reginon de Prüm*

Le continuateur de Reginon, sans doute Adalbert de Magdebourg (968–981), fournit dans ses notices annalistiques un certain nombre de renseignements sur les Conradiens:

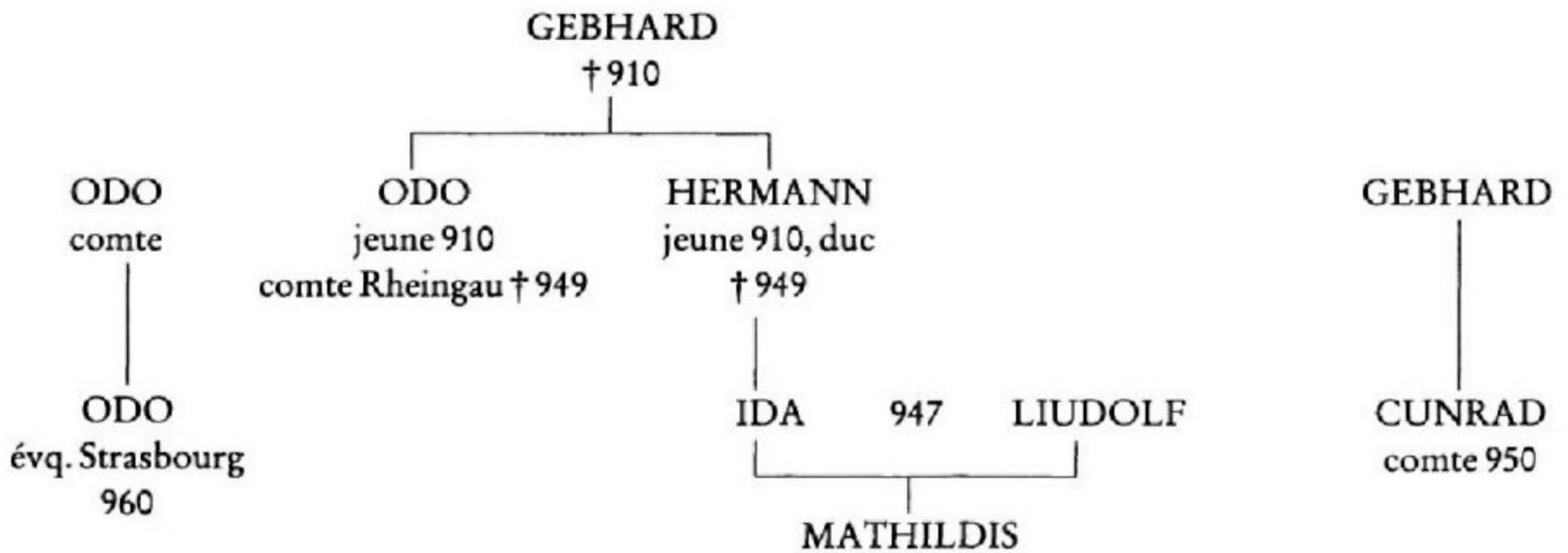
- Gebhard, fut tué en 910 en combattant les Magyars, laissant deux fils encore jeunes, Odo et Hermann, qui furent ensuite célèbres en *Francia*<sup>8</sup>.

6 MGH, Const. I, 639: *Gebhard et Udo nepotes, filii duorum fratrum. Gebhard genuit Cunonem. Udo genuit Ottonem. Cuno genuit Cunonem. Heribertus genuit Ottonem. Item ex alia parte Godofridus et Gerbirhc nepos et neptis. Godofridus genuit Irmengardam. Gerbirhc genuit Imizam. Imiza genuit Ottonem.*

7 Thietmar, IV, 60: *Conradus Suevorum egregius ductor ac eiusdem frater Heribertus comes & V, 24: Heriberti comitis filio Ottone.*

8 Cont. Reg., s.a. 910: *Gebhardus ... relictis duobus filiis suis adhuc pueris, Udone et Herimanno, qui postea clari et nobiles in Francia extiterunt.*

- En 947, Ida, fille du duc Hermann (I), épousa Liudolf, fils du roi<sup>9</sup>, dont elle eut, en 949, une fille, Mathildis<sup>10</sup>.
- Mort, en 948, de Conrad Kurzbald fils d' Eberhard, comte d'Ortenau († 902)<sup>11</sup>.
- En 949, mort d'Odo (I), comte de Rheingau, qui, par permission royale, pu diviser ses honneurs comme un héritage entre (ses) fils<sup>12</sup>. Le duc Hermann, homme très sage et très prudent parmi les siens, mourut la même année<sup>13</sup>.
- Conrad I, fils du comte Gebhard, qui avait des relations illicites avec la *neptis* du roi, fut vaincu en combat singulier par un Saxon nommé Burchard en 950<sup>14</sup>.
- En 950, Odo, fils du comte Odo, fut installé comme évêque de Strasbourg<sup>15</sup>.



La discussion porte ici sur l'interprétation de la phrase concernant l'héritage d'Odo. Jusqu'à présent, on a compris ce passage comme signifiant qu'Odo laissait des fils entre lesquels il divisa ses propriétés («comme un héritage, entre (ses) fils»). DJ soutient qu'il faut entendre qu'Odo divisa ses *honores* »pour un héritage comme entre (des) fils«, ce qui signifie précisément l'inverse, à savoir que les héritiers d'Odo n'étaient pas ses fils. Cette interprétation serait justifiée par la phrase suivante, où Adalbert donne la mort d'Hermann I de Souabe. Pour DJ, la juxtaposition des deux mentions impliquerait qu'Hermann était considéré par l'annaliste comme l'un des héritiers d'Odo, »inter suos« faisant référence à ceux-ci. Or, remarque-t-il, Hermann n'était pas fils mais frère d'Odo.

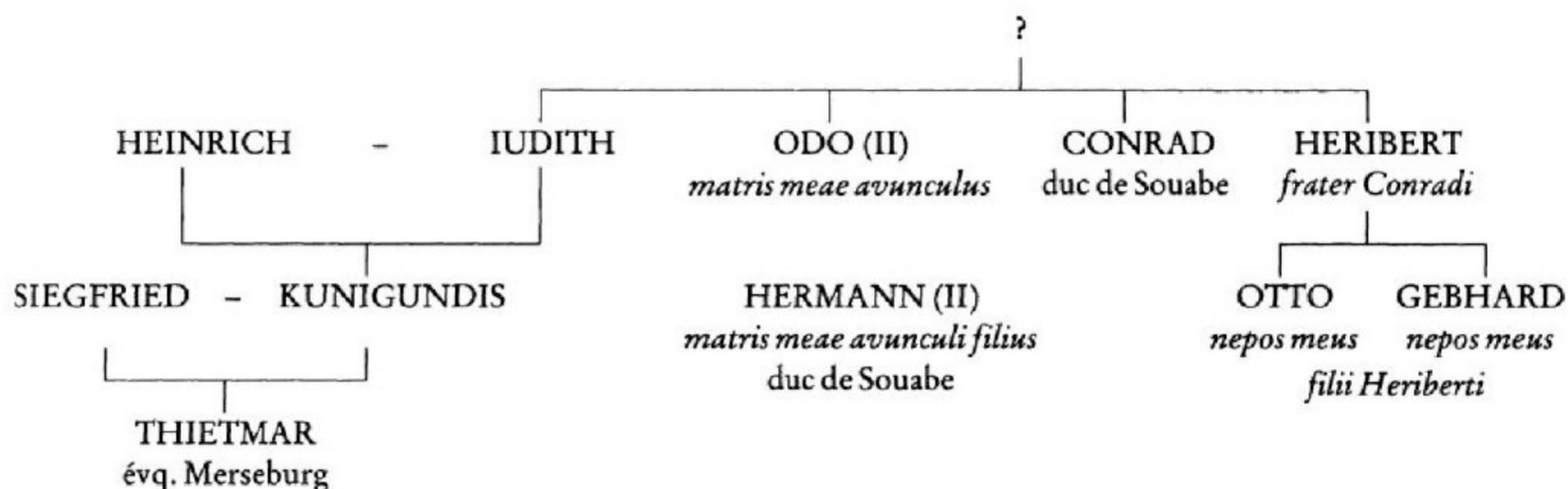
### 3) Thietmar de Merseburg († 1018)

Thietmar ne se soucie guère de généalogie en général, sauf lorsqu'il s'agit de ses parents, pour lesquels il livre alors le degré de parenté qui les unissait à lui. Encore ne le fait-il pas de façon systématique ou détaillée. Nous savons cependant que:

- 9 Cont. Reg., s.a. 947: *Liudolfus filius regis tali ut ducuerat apparatu Idam filiam Herimanni ducis sibi coniugio copulavit.*
- 10 Cont. Reg., s.a. 949: *Eodem anno Liudolfo filio regis Mathildis filia nascitur.*
- 11 Cont. Reg., s.a. 948: *Cuonradus comes, qui Curcipoldus dicebatur, filius Eberhardi, vir sapiens et prudens, obiit.*
- 12 Cont. Reg., s.a. 949: *Udo comes obiit, qui permissu regis quicquid beneficii aut prefecturarum habuit, quasi hereditatem inter filios divisit.*
- 13 Cont. Reg., s.a. 949: *Herimannus dux, inter suos sapientissimus et prudentissimus obiit IIII Idus decembris.*
- 14 Cont. Reg., s.a. 950: *Cuonradus filius Gebehardi comitis.*
- 15 Cont. Reg., s.a. 950: *Rodhardus Strazburgensis episcopus obiit, cui Udo filius Udonis comitis in episcopatu successit.*

- Odo (II) de Rheingau était l'oncle maternel de sa mère<sup>16</sup>.
- Hermann (II) de Souabe est le fils de l'oncle maternel de la mère de Thietmar<sup>17</sup>.
- Conrad I de Souabe est le frère d'Heribert, père d'Otto et de Gebhard, cousins (*nepotes*) de Thietmar<sup>18</sup>. Son successeur est Hermann II.

Enfin, Thietmar est suffisamment enthousiaste pour signaler certains liens de parenté avec des Conradiens, mais pas suffisamment pour faire apparaître clairement ces liens :



#### 4) *La Genealogia Welforum* (c.1125) et *l'Historia Welforum* (c.1165)

La *Genealogia* donne le récit suivant: »Rudolf épousa Ida d'Öhningen, dont le père était le très noble comte Cuno, et la mère la fille de l'empereur Otto le Grand. Cuno avait quatre fils: Ecbert, marquis de Stade, Leopald, Liutold, Cuno, et quatre filles, dont l'une épousa Rudolf, l'autre épousa un Rheinfeld, ancêtre des Zähringen, la troisième épousa un roi des Ruges et la quatrième un comte d'Andechs«<sup>19</sup>.

Ce passage est repris, légèrement remanié, par *l'Historia Welforum*, qui ajoute notamment le nom de la mère d'Ida, »nommée Richlindis« et des détails concernant le marquis Ecbert: »Ecbert, commanda la marche des fin-fonds de la Saxe, face aux Danois, appelée Stade et il engendra des fils et des filles qui s'éparpillèrent dans diverses régions«.

Toutes les données incluses dans ces textes ne sont pas nécessairement fiables<sup>20</sup>. Le fait que Cuno d'Öhningen est crédité précisément de 4 garçons et 4 filles, que tous les fils sont nommément désignés, mais que la carrière d'un seul est donnée alors qu'à l'inverse, les maris des quatre filles sont donnés, cependant qu'une seule est nommément désignée prouverait le caractère artificiel de la fabrication. Des études précises, notamment celle de G. Althoff<sup>21</sup>, ont montré les raisons politiques qui ont guidé l'agencement du matériel relatif à la famille Welf. L'opposition entre la Germanie du Nord et celle du Sud quant aux prétentions des Welfs,

16 Thietmar, III, 20: *matris meae avunculus*.

17 Thietmar, V, 22: *matris meae avunculi filius*. En combinant ce passage et le précédent, l'*Annalista Saxo* (s.a. 1002) a cru pouvoir affirmer, ce qui est faux, qu'Hermann était le fils d'Odo. Cf. DJ, 34.

18 Thietmar, IV, 60: *Conradus, Suevorum ductor egregius, ac eiusdem frater Heribertus*; V, 14: *(Oddo) Heriberti comitis filio*; VII, 49: *Gevehardus, Heriberti comitis filius, nepos meus*; VIII, 7: *nepos meus Oddo*.

19 *Geneal. Welf.*: *Ruodolfus uxorem accepit de Oningen Itam nomine, cuius pater fuit Chuono nobilissimus comes, mater vero filia Ottonis Magni imperatoris fuit. Is Chuono vero quator genuit filios, Eggebertum marchionem de Stadin, Leopaldum, Liutoldum, Chuononem, et quatuor filias, quarum una isti Ruodolfo, alia cuidam de Rinvelden parenti Zaringorum, tertia regi Rugorum, quarta comiti nupsit de Andhese*.

20 Sur ces documents, voir aussi ALTHOFF 1986, 44–5 et OEXLE 1986, non cités par DJ.

21 ALTHOFF 1985.

notamment concernant la succession de Stade, aurait conduit de part et d'autres à des falsifications afin de justifier ou de contester les droits des Welfs sur ces contrées. En l'occurrence la filiation d'Ecbert de Stade est impossible en raison de la consanguinité qui en résulterait entre ses descendants et les Öhningen, et on a de bonnes raisons de croire qu'elle a été inventée pour justifier les prétentions des Welfs sur la marche de Stade. Le fait que justement, seul des « fils » de Cuno, Ecbert est crédité d'une descendance marquerait, selon DJ, l'intention politique de la falsification. Inversement, affirme DJ, si l'on considère, ce qui sera démontré ultérieurement, que Cuno de Öhningen est identique à Conrad de Souabe, l'absence d'Hermann II, fils et successeur de ce dernier s'explique par le désir, dans le contexte précis de l'écriture de la *Genealogia*, de ne pas faire intervenir comme branche aînée la descendance de ce dernier. Liutpold est sans attestation également, et on peut se demander si sa présence ne vient pas de ce qu'effectivement un fils de Cuno est l'ancêtre des Babenberg d'Autriche chez lesquels le nom de Liutpold est traditionnel. Cela reste indémontrable. Tout aussi indémontrable est, en ce qui concerne les filles, la qualité d'aînée pour Ida, ancêtre des Welfs. M. Hellmann a montré de façon convaincante que la troisième n'est autre que la troisième épouse du grand-prince des Russes de Kiev, Vladimir. Pour l'épouse du comte d'Andechs, il y a débat. Selon A. Wolf<sup>22</sup>, il s'agirait de Cunegundis, que les *Notae* de Diessen donnent comme épouse de Friedrich de Diessen et la fondatrice de l'église de Diessen, morte en 1020. Mais E. Hlawitschka<sup>23</sup> nie toute valeur à cette information d'une source du XIV<sup>e</sup> siècle. L'église augustinienne de Diessen a été bâtie en 1114 et si Cunegundis y a participé, elle n'a pu mourir qu'en 1120 et non 1020. DJ<sup>24</sup> conteste cette position en remarquant d'une part qu'on admet qu'il existait depuis le début du XI<sup>e</sup> siècle une église collégiale à Diessen et d'autre part que les *Notae* marquent effectivement au XII<sup>e</sup> siècle la fondation dans cette église d'un chapitre augustinien et l'attribuent, non à Cunegundis mais, à Berthold I d'Andechs (1151) et à son cousin Otto de Wolf-ratshausen<sup>25</sup>. Rien ne permettrait dans ce cas de reporter Cunegundis au XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Reste la dernière fille, épouse d'un Rheinfeld. Il est clair, comme on le verra, que les Rheinfeld descendaient de Cuno d'Öhningen, mais le détail de cette filiation donné par la *genealogia* est suspect et ne peut être encore accrédité. En particulier, étant donné le silence entourant les véritables descendants de Conrad de Souabe/Cuno d'Öhningen au profit de la branche fictive des comtes de Stade, DJ envisage dès à présent que l'auteur a pu agir de même avec les autres descendants mâles de Conrad. En conséquence, les Rheinfeld, donnés comme issus d'une fille non documentée par ailleurs pourraient bien être descendus d'un des fils au contraire. Ce qui le montrerait, ce serait qu'en 1057, Rudolf de Rheinfeld supplanta comme duc de Souabe le prétendant Berthold I de Zähringen, lequel était pourtant le gendre du duc Hermann IV (1030–1038). C'est donc que Rudolf avait des droits plus forts à la succession et qu'il descendait par les mâles de Conrad de Souabe<sup>27</sup>.

22 WOLF 1980, 32–34. Voir aussi, FAUSSNER 1981, 120–124 qui identifie Cunegundis à la comtesse homonyme, épouse (en premières noces) de Manegold et mère d'Eberhard, évêque de Bamberg († 1040).

23 HLAWITSCHKA 1987, 120–126.

24 DJ, 42 n. 88.

25 MGH, SS XVII, 328.

26 Notons que, bien entendu, HLAWITSCHKA 1993a, 185–7, reste sur ses positions à ce propos, sans discuter les arguments de DJ mais en insistant sur le manque de fiabilité extrême des traditions de Diessen et sur le fait que le nom de Cunegundis ne figure pas dans les litanies de Reichenau concernant la famille du duc Conrad.

27 Pour le détail de l'argumentation, il faut en fait se reporter à DJ, 205–6, 103–5, 260–2. Cette démonstration nous semble d'ailleurs particulièrement faible. On notera que le conflit entre Rudolf de Rheinfeld et Berthold de Zähringen n'est rapporté que par une source du XVI<sup>e</sup> siècle, laquelle est au moins partiellement inexacte. Mais surtout, que Hermann IV n'était lui-même que le petit-fils maternel de Hermann II, fils de Conrad de Souabe. Quand bien même donc Rudolf descendrait d'une fille de Conrad, ses droits seraient effectivement supérieurs à ceux de Berthold qui ne les tenaient que de

5) *Les Acta Murensia* (XII<sup>e</sup> siècle)

Il s'agit d'une des sources les plus controversées, et les plus discutées de l'Allemagne médiévale, dans la mesure où son information généalogique est contradictoire, y compris de façon interne, et qu'elle touche à l'origine des Habsbourg eux-mêmes. Les textes se divisent en trois sections, et il est difficile encore maintenant de déterminer la chronologie exacte de leur rédaction et l'identité du ou des rédacteurs. La préface contient les éléments suivants: »Le duc Theoderic et le comte Chono de Rheinfelden étaient frères. Leur sœur était Ita, comtesse de Habsbourg qui reconstruisit l'église de Muri. Theoderic engendra le duc Gerhard«<sup>28</sup>.

Mais Gerhard de Metz, successeur comme duc de Lorraine de Theoderic de Bar, n'était pas son fils mais sans doute son petit-fils maternel<sup>29</sup>. Il est inconcevable que Cuno de Rheinfelden soit le frère (ou même le demi-frère) de Theoderic de Bar, les maisons de Bar et de Rheinfelden n'étant jamais associées dans les sources. En conséquence, Ita ne peut être la sœur de l'un et de l'autre. Il est probable pourtant que l'auteur des *Acta Murensia*, spécialement préoccupé de la comtesse de Habsbourg avait quelques données à son sujet. Le procédé utilisé par les *Acta* est l'un des plus fréquemment rencontré dans les généalogies fabriquées: le télescopage des générations. Puisque le nom de Theoderic ne réapparaît jamais dans sa descendance, DJ choisit d'en faire plutôt la sœur de Cuno. Mais pour qu'Ita, sœur de Cuno ait pu être considérée comme sœur également de Theoderic, il suppose qu'un lien de parenté proche les unissait réellement; il admet donc qu'elle était la nièce de Theoderic. Le corps du texte, la section historique, présente une vue sensiblement différente. Radbod de Habsbourg est l'époux d'Ida, sœur du duc Theoderic et de Werner, évêque de Strasbourg, et la fondation de Muri est faci-

son beau-père, fils d'une petite-fille de Conrad. Il n'y a pas là de quoi corriger l'auteur de la généalogie des Welfs. Ce n'est pas parce qu'il veut, c'est certain, favoriser les prétentions des Stade en en faisant les premiers descendants de Conrad, qu'il faut forcément le corriger sur tout le reste: Conrad est donné comme le plus jeune fils du duc, se serait donc l'aîné, les Rheinfelden donnés comme descendants d'une fille du duc, le seraient donc d'un fils, etc.

- 28 *Acta Murensia*, c.3: *Theodricus dux et Chono comes de Rinfelden fratres fuerunt. Horum (fuit) soror Ita, comitissa de Hapsburg, reparatrix huius Murensis cenobii. Genuit autem Theodricus Gerhardum ducem.* Ailleurs, les *Acta Murensia* disent qu'Ida était la sœur de Theoderic de Lorraine et de Werner, évêque de Strasbourg (*Radeboto... accepit de partibus Lotharingorum uxorem, nomine Itam, sororem Theoderici ducis et Wernharii, Argentine civitatis episcopi*).
- 29 Il s'agit d'une suggestion d'Emil Kimpen, fondée sur la succession au duché de Lorraine bien sûr, mais aussi sur le nom de la sœur de Gerhard, Beatrix, et celui de son fils Theoderic II. On admet en général que sa mère Gisela devait être une fille de Theoderic I (voir la bibliographie chez HLAWITSCHKA 1969, 84, n. 20). M. Parisse, quant à lui, préfère y voir une belle-fille du fils de Theoderic I, mais son hypothèse est fondée sur la croyance que tous les noms de la liste de Bouzonville représentent des enfants de Gerhard et de Gisela, ce que nous croyons être une erreur (voir ci-après n. 34).
- 30 Quoiqu'on en ait dit, il est clair, comme le souligne DJ, 48, que le texte fait allusion à la mère de Radbod et non d'Ida. Toutefois, pour DJ le renseignement est erroné, cependant que HLAWITSCHKA 1991, 202-3 ne voit au contraire aucune raison pour ne pas l'accepter.
- 31 Bien que nous ne souhaitions pas entrer dans la discussion de la généalogie des premiers Habsbourg, nous ferons remarquer que cette conclusion est peut-être prématurée. Puisque Ida, qui n'était que la belle-sœur de Werner, a été présentée comme sa sœur, sans doute à la suite d'une confusion sur l'emploi du mot *soror* qui sert aussi bien à désigner l'une ou l'autre parenté, ne peut-on envisager qu'il en va de même avec Cuno ? Elle ne serait passée pour sa sœur parce que ce dernier était le (demi-)frère de son mari, son beau-frère donc. Ou, autre solution, plus complexe mais envisageable, Cuno est bien le demi-frère utérin de Radbod, mais en plus, il est aussi le demi-frère consanguin d'Ida, qui a épousé Radbod sans avoir aucun lien de parenté avec lui. Et enfin, dernière possibilité, quand bien même l'auteur des *acta* désigne effectivement en ce passage Cuno comme le demi-frère de Radbod et non d'Ida (sur cela, DJ et HLAWITSCHKA 1991, pour une fois, s'accordent), est-on certain qu'il faille le suivre ? La phrase dans laquelle intervient Cuno et l'indication du rapport de parenté est particulièrement alam-

lité par Cuno, »son frère de mère«<sup>30</sup>, père du roi Rodolf. Cela ne saurait être exact puisque Cuno, frère d'Ida, ne pouvait être en même temps le demi-frère de Radbod, mari de cette Ida<sup>31</sup>. Toutefois, il ne faut pas considérer les contradictions et les erreurs des *Acta Murensia* comme le témoignage de l'ignorance de ses rédacteurs mais plutôt comme l'expression délibérée de leurs choix politiques et des options, ou simplifications, commandées par celles-ci.

Des données supplémentaires sur la maison de Rheinfelden peuvent être glanées dans d'autres sources:

- Dans la chronique de S. Blasien, Rudolf de Rheinfelden, élu duc de Souabe en 1057 et gendre de l'impératrice Agnès est un preux défenseur de la foi.
- La notice de fondation du monastère de S. Blasien ne parle que de Rudolf, de sa fille Adélais, reine de Hongrie et de deux fils de Rudolf, Otto et Berthold, tous deux enterrés à S. Blasien.
- Nous avons vu que la *Genealogia Welforum* fait des Rheinfelden des descendants par les femmes de Cuno d'Öhningen et les ancêtres des Zähringen.
- L'*Annalista Saxo* signale une Adélais de Rheinfelden, tante paternelle de Rudolf<sup>32</sup>.
- La chronique de Marchtal indique que Bertha, qu'on sait avoir été la fille de Rodolf était la descendante des anciens ducs de Souabe.
- Enfin, la chronique d'Ebersheim précise que l'abbé Adelgaud, qui favorisa le couronnement de Rudolf était le fils de sa nièce maternelle Iudith<sup>33</sup>.

#### 6) La notice de fondation de Bouzonville (1038/1045)

Cette notice retrace les alliances des fondateurs du monastère de Bouzonville en Lorraine: »Le comte Adalbert, et la dame Iudith, son illustre femme; le comte Gerhard, Gisela et leur noble postérité, Adalbert, Gerhard, Conrad, Adalbero, Beatrix, Cuno, Gisela, l'abbesse Oda, Azelinus, Ida, Adélais«<sup>34</sup>.

Il est difficile de préciser le rapport entre tous ces personnages, et en particulier il est plus que douteux que tous fassent partie de la »noble postérité« (d'Adalbert, de Gisela, de Gerhard?), mais certainement, tous étaient parents des fondateurs. Plusieurs tentatives ont été tentées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle pour identifier les liens de parenté reliant les personnages.

biquée et sans qu'aucun nom soit cité, les pronoms *ille, illi, eius* y représentent successivement Werner, Ida et Radbod avant que n'intervienne le *suum* qui concerne Cuno. Notre auteur commet assez de confusions ou d'erreurs généalogiques pour que nous en doutions. A-t-il seulement bien compris sa source ? Il y a là trois pistes qu'il conviendrait d'examiner. Dans tous les cas, on notera qu'il n'y a pas contradiction entre les données des *Acta Murensia* et de la *Genealogia Welforum*.

32 *Annalista Saxo*, s.a. 1056.

33 *Chronicon Ebersh.*, c. 26. DJ, 51 juge le renseignement inacceptable pour des raisons chronologiques, mais on voit mal pourquoi une sœur de Rudolf, née vers 1015, donc plus âgée que lui de 5 à 10 ans, n'aurait pas eu un petit-fils d'une trentaine d'années au moment de l'élection de Rudolf en 1078 (cf. HLAWITSCHKA 1991, 179–180).

34 *Noticiae fundationis monasterii Bosonis Villae*, c.4: *Adalbertus comes atque Iuditha, eius insignis femina; Gerhardus comes, Gisila et illius proles inclyta, Adalbertus, Gerhardus, Cuonradus, Adalbero, Beatrix, Cuono, Gisila, Huoda abbatissa, Azelinus, Ida, Adeleth* (MGH, SS XV,2, 980). HLAWITSCHKA 1963, 69–71, admettant qu'Oda (Huoda) appartient à la famille comtale de Metz, considère la liste de Bouzonville jusqu'à elle comme une liste des enfants du couple fondateur, cependant que M. Parisse va même plus loin et affirme à de nombreuses reprises (en dernier lieu, 1988, 231) que ceux-ci sont représentés par la liste entière. En fait, c'est loin d'être assuré. Cuono est une autre forme de Conrad, et de même Azelinus pour Adalbero, et il faudrait donc admettre que le couple aurait deux couples de fils homonymes, tous deux ignorés d'ailleurs. Surtout, la liste serait alors certainement exhaustive et pourtant il y manque au moins un fils certain de Gerhard et Gisela, Odalric, lequel vécut pourtant assez vieux pour être marié.

Adalbert de Metz et son épouse Iudith sont bien connus, de même que leur fils Gerhard, son épouse Gisela et leurs fils Adalbert et Gerhard. Chacun a reconnu que les noms de Conrad ou Cuno ainsi que Ida et Adalais désignent des membres de la famille de Rheinfelden. L'abbesse Oda est sans doute l'abbesse Oda de Remiremont contemporaine comme l'a indiqué E. Hlawitschka. Pour le reste, on demeure en pleine conjecture. DJ identifie ainsi les personnages restants: Adalbero serait le chanoine Adalbero de Saint-Paulin de Trèves, connu par un texte du XIII<sup>e</sup> siècle comme le »neveu« d'Adalbert de Metz et de Iudith<sup>35</sup>; Azelinus (Hezilo = Heinrich)<sup>36</sup> pourrait être le futur empereur Heinrich III (1039) dont la grand-mère était la sœur du comte Adalbert de Metz; Conrad serait Conrad, comte d'Ortenau, fils de Cuno d'Öhningen selon les généalogies des Welfs; Cuno serait Cuno de Rheinfelden et Gisela son épouse.

### 7) *Les Libri Memoriales*

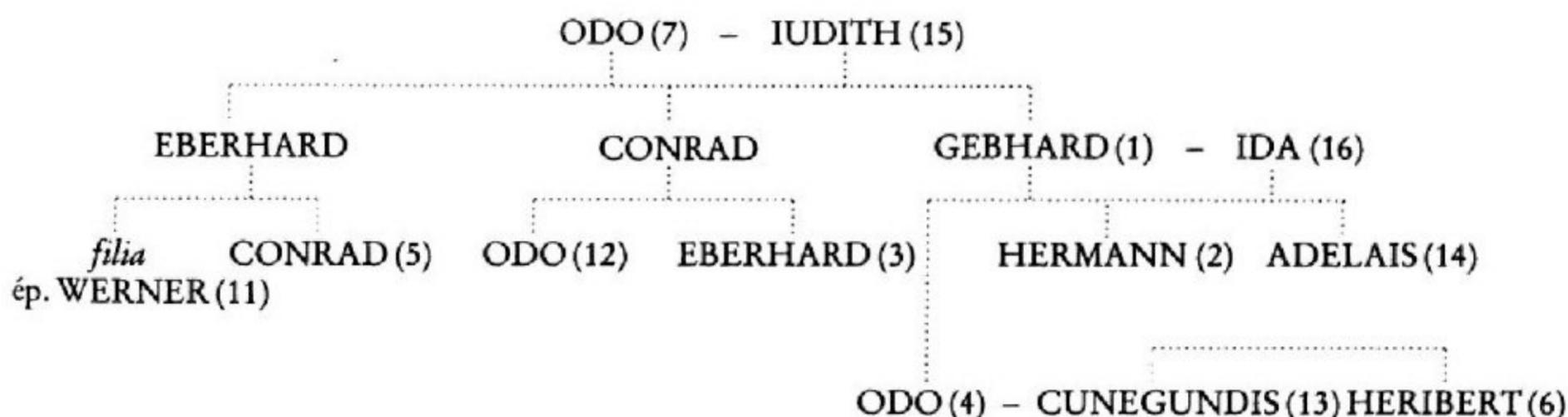
Le *Liber memorialis* de l'abbaye de Reichenau fournit trois listes commémoratives se rapportant aux Conradiens (début X<sup>e</sup> siècle).

Dans le premier extrait, DJ identifie le quatrième personnage comme Odo, le comte de Rheingau mort en 949, qui serait, selon lui, le personnage principal de la liste:

I. »Geberhart, Herimann, Eberhart, Uto, Cuonrat, Heribraht, Uto, Adalhard, Friderih, Gernuic, Uuerinhart, Uoto, Cunigunt, Adalheid, Juditta, Ida, Cunigunt, Bernuuich, Enna«.

II. »Uto, Uoto, Hermann, Oto, Conrad, Heribert, Cunigund, Adela, Cunigund, Adalheid,..., Geberhard, Ida, Geberhard, Adela, Eberhard«<sup>37</sup>.

III. »Le comte Conrad, Liutold laïc, Conrad laïc, Hermann, Ida, Iudith, Richlindis, Rodolf, Welf, Heinrich, Heinrich«.

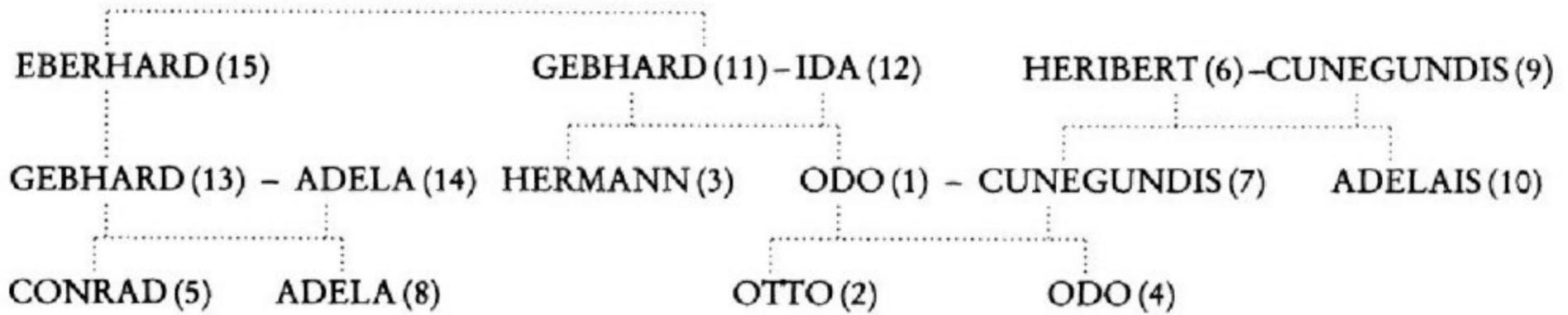


35 Sans qu'il soit évidemment question de cautionner le renseignement fourni par le faux testament d'Adalbero, fils de Sigefried et d'Hadwig, et de faire en conséquence, comme le voulaient les anciens auteurs, de Iudith la sœur de Sigefried et d'Adalbert le frère d'Hadwig.

36 Notons que dans ce cas, l'hypocoristique Azelinus, nous paraît assimilé abusivement à Hezilo, et qu'il n'est certainement pas, comme ce dernier, une forme d'Henri, mais bien d'Adalbero ce qui dans cette généalogie se comprend parfaitement. L'auteur sait d'ailleurs que le célèbre Adalbero de Laon était ainsi appelé mais il croit pouvoir écarter cet exemple en notant le caractère péjoratif de l'appellation.

37 MGH, Lib. Mem. I, pl. 66 A3-A5 & B1-B2: *Uto, Uoto, Heriman, Uto, Chonrat, Heribreht, Chunigund, Adala, Chunigund, Adalheid, Hatto, Amalbert...* et pl. 67, C1-C4: *Kebehart, Ita, Kebehart, Adala, Eberhart, Otachar, Kerloh, Thieto, Hatto, Kisalbrat,....*

Pour le second extrait, DJ identifie toujours le comte Odo de Rheingau, comme le personnage qui ouvre la liste cette fois, et les autres individus comme des proches parents de son fils, Otto, qui suit. A la fin de la liste, nous aurions d'abord le comte Gebhard, père d'Odo et d'Hermann, suivi de son épouse Ida, identification généralement admise du fait que la fille d'Hermann s'appelle effectivement Ida. Viennent ensuite, Gebhard, neveu du précédent, sa propre épouse qui serait donc une Adela, et enfin un Eberhard qui doit être le frère homonyme du premier Gebhard et le père du second:



Enfin, le dernier extrait concernerait, comme on l'admet depuis le travail de K. Schmid, Cuno d'Öhningen, maintenant identifié fermement à Conrad de Souabe, suivi de ses enfants, Liutold, Conrad, (inconnus), Hermann (duc de Souabe), Ida, Iudith, puis la femme de Conrad, Richlindis, et Rodolf son gendre (le second Henri étant un doublon).

On aura du mal à dissimuler l'aspect un peu divinatoire que prennent ces identifications à ce stade du raisonnement. Quoi qu'il en soit, à partir de ces sources, le lecteur peut maintenant apprécier l'essentiel des documents intéressant notre sujet. Comment DJ les utilise-t-il?

## II. Discussion

Bien des points généalogiques de l'ouvrage mériteraient d'être discutés<sup>38</sup>. Nous nous bornerons à deux points précis, les plus importants sans doute, la filiation de Conrad de Souabe, descendant ou non du comte Odo de Wetterau et l'identité de son épouse, une Welf, Iudith, ou une Ottonienne, Richlindis?

Auparavant, nous ferons quelques remarques d'ordre général:

- DJ admet, ce que nous concédons, que les interdits d'union décrétés par le droit canonique n'étaient pas toujours respectés. Encore aurait-il fallu donner quelque idée précise, non seulement de ces interdits, tels qu'on les trouve par exemple chez Burchard de Worms<sup>39</sup>, mais aussi de la parenté germanique coutumière telle qu'un certain nombre d'études récentes ont pu tenter de l'entrevoir<sup>40</sup>. Une telle connaissance, même fragmentaire, n'est pas inintéressante pour le propos<sup>41</sup>. Ainsi, le premier alinéa de la notice de Saint-Omer (*Supra*, I,1), donne-t-

38 En particulier, nous n'entrerons pas dans le débat concernant les origines de Rudolf de Rheinfelden, qui oppose une fois encore DJ, pour qui il s'agit d'un Conradien de pure souche et dont la mère serait une princesse de Bourgogne, arrière-petit-fils par les mâles de Conrad de Souabe, et E. Hlawitschka, qui considère à l'inverse qu'il s'agit d'un rejeton de la famille royale de Bourgogne, ne descendant de Conrad de Souabe que par les femmes. Un tel débat nous entraînerait assurément trop loin. Répétons quand même que nous n'avons pas réussi à voir pour quelle raison majeure il faudrait faire de Rudolf de Rheinfelden un Conradien par les mâles et contredire la donnée explicite de l'*Historia Welforum*. Sur ce point, les explications de DJ sont réellement insuffisantes et n'ont pas convaincu davantage WOLF 1991a, 402 & 1991b, 104, n. 183, pourtant le plus fervent de ses partisans.

39 Burchard *Corrector* VII,14, prétendument d'après le concile d'Orléans III (538), c.10, qui passera dans le Décret, C.35, q.2, c.7 (avec l'attribution au pape Jules).

40 LEYSER 1968 & 1970, par exemple et le débat que ces travaux ont suscité. Voir maintenant LE JAN 1995b.

elle la généalogie d'Otto à partir de Gebhard et Odo, *nepotes*, fils de deux frères, et ce comput évoque celui que donne un passage attribué au pape Zacharie<sup>42</sup>: »les degrés de parentèle sont comptés par nous ainsi, puisque moi et mon frère sommes une génération et que nous formons un degré, nous ne sommes éloignés d'aucun degré. Ensuite, mon fils et le fils de mon frère, sont la deuxième génération et font le deuxième degré ...«.

– DJ est naturellement obligé de parler de l'apport de l'onomastique dans la recherche généalogique médiévale<sup>43</sup>. La question est très débattue<sup>44</sup> et ne pourra sans doute pas trouver de réponse assurée tant que l'ensemble des données ne sera pas intégré et analysé<sup>45</sup>. Toutefois, la conclusion, ou plutôt l'axiome, énoncée par DJ selon laquelle les »aristocrates carolingiens cherchaient aussi bien dans leur *consanguinitas* – leurs parents par le sang – que dans leur *affinitas* – leurs relations par mariage – le nom de leurs enfants« ne nous semble pas correct. Aucun exemple assuré d'une transmission par *affinitas* ne peut être produit à notre connaissance jusqu'au X<sup>e</sup> siècle. En fait, toutes les généalogies absolument certaines ne montrent, comme l'avait pressenti depuis bien longtemps J. Depoin et M. Chaume, et comme l'a réaffirmé depuis K.F. Werner, qu'une transmission par le sang<sup>46</sup>. Seuls les ancêtres consanguins peuvent léguer leur nom à leur postérité. A la vérité, cela ne saurait être totalement démontré. On pourra toujours trouver une famille où un personnage X donne à son fils le nom Y, inconnu dans sa parenté mais porté par l'époux de sa sœur. Face à ce type de dénomination, on peut soit admettre la transmission par affinité<sup>47</sup>, soit considérer qu'en réalité le nom Y figurait effectivement dans la parenté de X, mais que nous n'en avons plus trace. Dans le cas de reconstructions hypothétiques, on peut alors chercher des constructions faisant intervenir l'affinité. Cependant, à défaut de preuve, et pour autant que nous ayons pu en juger, dans chaque cas où une réponse un tant soit peu ferme peut être apportée, il existe une alternative ne faisant entrer en ligne de compte que la *consanguinitas* – et la plupart du temps de façon bien plus convaincante<sup>48</sup>. Cela vaut au moins jusqu'à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et ne concerne bien entendu que les transmissions du nom à travers le groupe aristocratique<sup>49</sup>. Aussi, ne pouvons-nous accepter davantage, a fortiori, la proposition d'E. Hlawitschka selon laquelle certaines personnes donnaient à leurs enfants les noms de leur parentèle bien sûr, mais quelques autres le nom de leurs amis, de leur parrain ou des saints du calendrier. Sauf pour les saints,

41 DJ revient en fait plus longuement sur ces questions dans son article postérieur (1995, 160 sv.), tout comme l'on fait depuis HLAWITSCHKA 1993a et FRIED 1995, mais il eût été souhaitable de s'y attacher dès le début.

42 Déc. C.35, q.5, c.4. Voir aussi FRIED 1995, 79, n. 25.

43 DJ, 129–135.

44 Voir, par exemple, la bibliographie donnée par SETTIPANI 1993, 30–33. On y ajoutera notamment le monumental ouvrage de MITTERAUER 1993, 293–403 et LE JAN 1995, 179–223. Il est excessif de dire avec AIRLIE 1995, 437 que le nom seul ne constitue pas un indice de parenté, se référant en cela à M. Werner qui est sans doute hypercritique sur la question. Ce qui est plus exact, c'est qu'il ne constitue pas une preuve d'appartenance *agnatique* à une famille, de *proche* parenté et, surtout pas, d'allégeance politique.

45 Voir la présentation du projet d'une base de donnée exhaustive anthroponymique et prosopographique pour le Haut Moyen Age par JARNUT 1994, 113–117.

46 Il suffit de se référer par exemple à la descendance de Charlemagne étudiée par WERNER 1967 ou encore à BOUCHARD 1988a et 1988b.

47 Voir, par exemple, BOUCHARD 1981a.

48 Nous nous permettons de renvoyer ici à SETTIPANI 1993, où l'on trouvera de nombreuses illustrations de cette affirmation.

49 La transmission du nom entre aristocrates et paysans ou à l'intérieur du milieu paysan pose évidemment d'autres problèmes. Pour le premier type de rapport, voir l'article récent de LE JAN 1995a, 277–296.

nous n'en connaissons pas d'exemples probants<sup>50</sup>. Dans le cas des Conradiens, DJ propose comme illustration d'une transmission par *affinitas* le cas d'Eberhard, petit-fils de Gebhard de Lahngau, qui tiendrait son nom, outre DJ le reconnaît, de sa lointaine parenté avec le groupe du sénéchal Adalhard, du fait que sa mère aurait pour cousine germaine la fameuse Gisela, épouse d'Eberhard de Frioul. Une telle supposition est simplement inutile. La parenté avec le groupe d'Adalhard implique la proximité avec celui d'Eberhard de Frioul, et c'est par une descendance directe d'un proche parent d'Eberhard que provient ce nom chez les Conradiens<sup>51</sup>. Quant au second exemple, qui concerne le nom de Beatrix chez une fille d'Hermann II,

50 HLAWITSCHKA 1993a, 177: »Andere haben aber diesen Brauch nicht befolgt und ihre Kinder mit anderen Namen bedacht, so etwa mit den Namen von Freunden, Taufpaten, Tagesheiligen...«. Bien entendu, nous ne nions pas l'existence de l'*Ansippung*, et admettons volontiers que l'on a pu donner des noms de saints à des enfants aristocratiques sans lien généalogique avec ces saints. De même nous reconnaissons que des volontés politiques ou de reconnaissance spirituelle intervenaient en attribuant les noms de grands personnages contemporains. Mais dans ce dernier cas, nous pensons qu'il fallait en outre, pour pouvoir le faire, être apparenté d'une quelconque façon aux personnages en question. Pour les exceptions, voir notre ouvrage, 32, n. 24 & 25. En ce qui concerne la dynastie mérovingienne, nous croyons que les noms de Daniel, Corbus ou de Childebert l'Adopté ne sont sans doute pas probants finalement. Reste celui de Samson pour lequel l'explication traditionnelle (référence biblique) nous paraît préférable à celle avancée dernièrement par LE JAN (référence à S. Samson de Dol). Pour les Carolingiens, si l'aspect politique de la reprise des noms Louis et Lothaire est évident comme l'ont montré Jörg Jarnut et Karl Ferdinand Werner, l'aspect généalogique n'est évidemment pas à exclure et nous paraît même une condition *sine qua non*. Le nom de Zwentibold pourrait aussi être une exception, mais l'aspect généalogique n'est pas exclu tant s'en faut. Enfin, pour l'aristocratie, les cas de Stephanus de Paris et Hadrien de Wormsgau, sont raisonnablement attribuables à un parrainage (ou un baptême) par les papes homonymes contemporains, mais ces noms de clergie donnés suite à des événements réellement particuliers sont des exceptions acceptables (encore, soulignons-le car cela n'est pas toujours perçu, non assurées). Le nom de Robert donné à Rollon est justifié de même du fait que le chef normand était païen et s'éveillait sans parent chrétien à la foi de Dieu. En revanche, ceux de Mathildis, Hadwig, Emma et Beatrix, portés par les filles de Richard I de Normandie, viennent certainement de ce que leur mère était, non pas la Danoise Gunnor comme le rapporte Dudon, mais Emma la première femme de Richard, que Dudon déclare morte sans enfants (sur ce point, voir JACKMAN 1990c, 375). Les noms de Gregorius chez le petit-fils d'Adela de Pflazel ou d'Eustasius dans la famille de Sadlberga, nous paraissent moins évidents, ces noms étant portés par des membres de l'aristocratie gallo-romaine qui peuvent bien avoir eu des relations familiales avec les parents des enfants ainsi dénommés. Il y a certes d'innombrables noms pour lesquels nous ignorons la provenance, mais cela prouve essentiellement notre ignorance des alliances de ces familles.

51 Il n'est pas question de rentrer ici dans le problème complexe des origines des Conradiens. Signalons simplement qu'en 1947 L. Levillain a fait remarquer la donation le 12 juin 772 de deux couples au même endroit, évidemment proches parents, Adaltrudis, femme d'Eberhard et Ermentrudis, femme d'Odo. On sait que du premier couple est née notamment une fille nommée Engeltrudis, cependant que le rapport entre les deux couples est confirmé par l'existence à la génération précédente d'un Adalhard époux d'une Ermentrudis. Est-il besoin de rappeler que le sénéchal Adalhard était fils de Leuthard, comte de Paris, frère d'Engeltrudis et de Gerhard II de Paris, et oncle d'Ermentrudis et qu'il était certainement parent de Berengar (Beggo), comte de Toulouse et de Paris, père d'Eberhard et de Leuthard ? Il cousinait évidemment aussi avec Eberhard de Frioul, frère de Berengar, comte de Toulouse et de l'abbé Adalhard, et père de Berengar, Adalhard, Eberhard et Engeltrudis. Les *propinqui* du sénéchal Adalhard, Odo et ses frères, pouvaient bien descendre d'un proche d'Eberhard de Frioul ce qui suffit largement à justifier le nom d'Eberhard chez un fils d'Odo. Soit dit en passant, c'est effectivement à ce groupe que devaient se rattacher les Conradiens, mais probablement pas en faisant de leur ancêtre Gebhard un fils d'Odo d'Orléans comme le souhaite DJ, 70-1. Pour L. Levillain, dans l'article cité, qui a échappé à DJ, ils seraient issus du couple Odo-Ermentrudis. Signalons à cet égard la liste des témoins d'un Hrodolt en 773: Eberhard, Grimbert, Gebhard, Gerhard (*Trad. Fuldenses*, n°38. Cf. LE JAN 1995b, 227, n. 12). Hrodold, Grimbert sont, comme Adalhard, des noms

nul besoin, là aussi de faire intervenir l'*affinitas* avec le mariage d'un frère d'Hermann et d'une Beatrix. Que ce soit dans la version traditionnelle ou dans celle de DJ, on est assuré qu'Hermann II a pour ancêtre une sœur de Beatrix de Vermandois, son arrière-grand-mère, selon DJ. Rappelons à cet effet à ceux qui trouveraient l'écart un peu lointain entre Beatrix, fille d'Hermann et son arrière-arrière-grand-tante, que ce sont les parents qui donnent leur nom aux enfants, de sorte qu'il faut considérer qu'Hermann donna à sa fille le nom de sa propre arrière-grand-tante si l'on suit DJ, mais le nom de sa grand-tante seulement dans la thèse d'E. Hlawitschka.

– En plus de l'onomastique, il faut traiter de la nomenclature des rapports de parentés<sup>52</sup>. DJ fait ici comme la totalité de ses prédécesseurs, un emploi »empirique« de cette nomenclature, utilisant un sens plutôt qu'un autre en fonction des besoins du résultat à atteindre. On sait que les termes marquant la parenté évoluent avec la région et l'époque. La reconstruction généalogique subit évidemment des aléas dus à la compréhension correcte des mots employés dans nos sources. On sait par exemple qu'en latin classique, *avunculus* signifie oncle maternel, *patruus* et *amita* oncle et tante paternels, *nepos* neveu ou petit-fils, *frater* et *soror* frère et sœur ou cousin(e), *germanus* frère de père (et de mère). Or, il est facile de se convaincre que ces mots n'ont plus exactement le même sens, ou plutôt que leur champ sémantique s'est étendu, voire modifié. *Nepos* désigne souvent le cousin, apparemment germain, *frater* peut concerner le beau-frère, *avunculus* devient l'équivalent de notre mot »oncle«, indifférencié, etc. Cela est bien connu. Mais il arrive que l'on trouve employé ces mots avec des sens encore différents, du moins apparemment. Faut-il augmenter encore les limites de leur signification en général? Faut-il les augmenter uniquement dans le langage de tel ou tel auteur, voire seulement pour une phrase en particulier? Faut-il y voir simplement une erreur de notre source, de nos propres constructions modernes, même couramment admises? Une simple inadvertance? Il nous semble qu'avant d'affirmer péremptoirement que tel mot peut avoir désormais telle signification il faudrait se livrer à une analyse complète, qui reste à faire, de l'utilisation du mot en question, d'abord au sein de la phrase concernée en fonction du contexte, puis chez l'auteur qui l'emploie et enfin de manière générale. La part entre l'évolution, l'erreur textuelle et le mauvais emploi reste sans doute à faire.

– La question des mariages consanguins est bien entendu cruciale. DJ soutient avec force qu'en dépit des interdictions canoniques, de tels mariages avaient bien lieu, de façon non exceptionnelle, dans l'aristocratie. D'autres, E. Hlawitschka par exemple, C. Bouchard également<sup>53</sup>, dénie que de tels mariages aient été tolérés, hormis au contraire de façon très exceptionnelle et bien documentée par l'opprobre qu'ils ont soulevé. Il aurait été souhaitable que DJ développe davantage les raisons de sa position. Les exemples qu'il donne ne sont malheureusement pas aussi probants qu'il le faudrait<sup>54</sup>. Les contrevenants aux règles canoniques ne s'en sont évidemment pas vantés. En outre, nos connaissances absolues, sans recours à la

widonides et les autres se retrouvent dans le groupe des Gerhard dont nous venons de parler aussi bien que chez les Conradiens. Pour la carrière du premier Gebhard, voir maintenant DEPREUX 1994, s.v. Gebardus, 1162–3.

52 Le seul travail complet sur la question a été réalisé par J. Depoin en 1913, mais il est vieilli et obsolète en bien des points. Voir la bibliographie chez SETTIPANI 1993, 31, n. 19 et depuis, surtout, LE JAN 1995b, 159–177.

53 BOUCHARD 1981b.

54 Le cas de Welf II et d'Imiza, qui pourrait être un mariage de degré 3:3 prête malheureusement à controverse et ne peut être affirmé en toute certitude. Voir, outre les différents traitements d'E. Hlawitschka, le résumé de la question chez METZ 1990, 94–6. Les trois autres exemples donnés par DJ, l'union d'Hermann II de Souabe et de Gerberge (3:3 et 4:3) et celle entre Conrad de Carinthie et Mathildis de Souabe (4:3) ne sont considérés comme consanguins que dans l'acceptation de l'existence et de la filiation de Richlindis de Souabe, ce qui est, nous le verrons, très débattu.

moindre hypothèse, sur les grandes familles de ce temps sont trop fragmentaires pour pouvoir être affirmatif. Dans la mesure où la conjecture est la base de nos reconstructions, et que notre acceptation ou notre rejet du mariage incestueux guide notre démarche, il est difficile de se fonder sur les résultats obtenus pour préjuger de l'existence du phénomène. On n'oubliera pas non plus que des mariages incestueux ont pu être admis par l'église s'ils avaient fait l'objet d'une dispense papale que certains n'ont certainement eu aucun mal à obtenir du fait de leur position ou de leur affinité avec le pape en place. C'est de ceux qui, pour des raisons politiques ou autres, n'avaient pas les faveurs pontificales, que nous entendons parler avec opprobre par les clercs qui ont rédigés les chroniques de ce temps. Et finalement, l'argument le plus probant reste les canons eux-mêmes qui répètent inlassablement les règles en question, indépendamment de l'inflation des degrés prohibés, et énumèrent les mesures à prendre pour les contrevenants, ce qui montre nous semble-t-il que ceux-ci existent et en nombre non négligeable. La question a été reprise depuis par R. Le Jan qui a pu examiner le problème dans son ensemble et donne un certain nombre d'exemples d'unions consanguines propres à justifier la position de DJ sur la question<sup>55</sup>.

– Enfin, la dénomination des personnages dans les sources est aussi un phénomène qui reste insuffisamment étudié. Il y a bien sûr le problème des hypocoristiques ou des doubles noms, mais on néglige souvent le cas des variantes. Est-il licite d'associer, avec DJ, les nom Regilindis et Richlindis? Sans doute pas. Nous avons pourtant la certitude qu'une autre femme, nommé Richlindis, et appelée le plus souvent Richenza, figure dans une source au moins avec le nom Richwardis. Equivalence de noms ou simple erreur de cette dernière source, tardive en l'occurrence? Lorsque, comme dans cet exemple, la source discordante est unique et/ou tardive, nous pencherions quant à nous plutôt pour cette dernière hypothèse.

### 1) *La filiation de Conrad de Souabe*

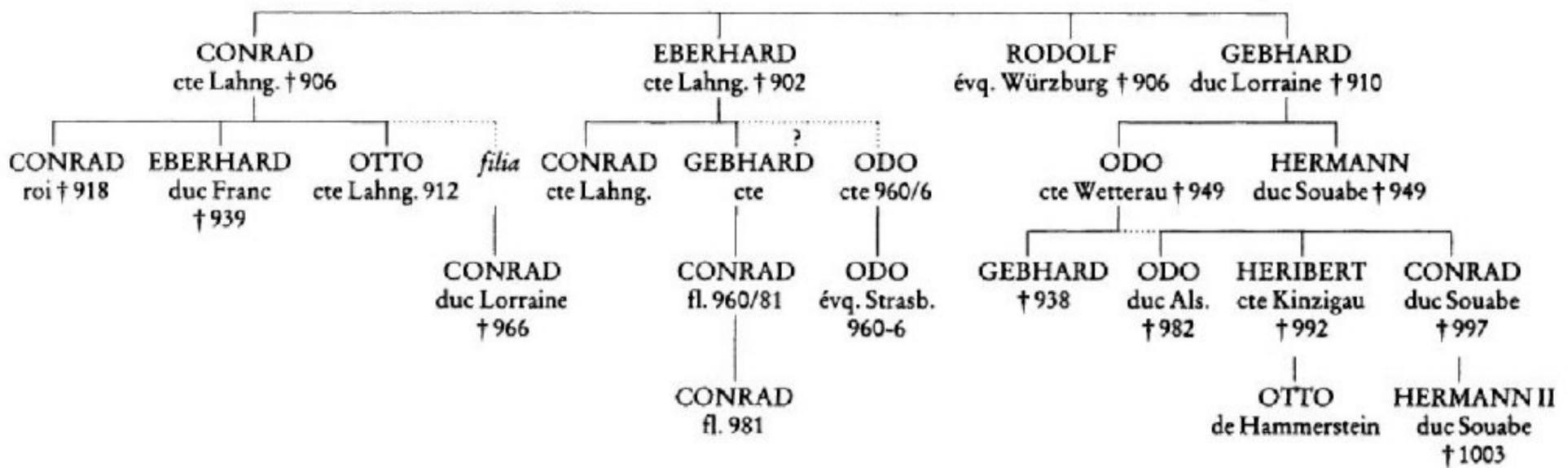
Depuis l'étude pionnière, parmi les travaux modernes, de K. Schmid, sur l'identité de Cuno d'Öhningen, il est admis de façon assez générale maintenant (quoique pour des raisons parfois divergentes) que ce dernier n'est autre que Conrad, duc de Souabe († 997)<sup>56</sup>. La filiation de ce dernier reste néanmoins à fixer, et sur ce point, l'accord ne s'est pas encore fait, quoique, avant le livre de DJ, la thèse exposée par E. Hlawitschka semble avoir rencontré un écho assez largement favorable. Pour cette raison, et par commodité, nous la qualifierons de «traditionnelle» sans que cette appellation soit ni péjorative ni garante d'autorité. Le plus simple est d'ailleurs de mettre dès à présent (voir page suivante) sous les yeux des lecteurs la généalogie des Conradiens telle qu'elle résulte des travaux d'E. Hlawitschka et ensuite de DJ<sup>57</sup>, puis de commenter les propositions de DJ.

55 LE JAN 1995b, 305–327.

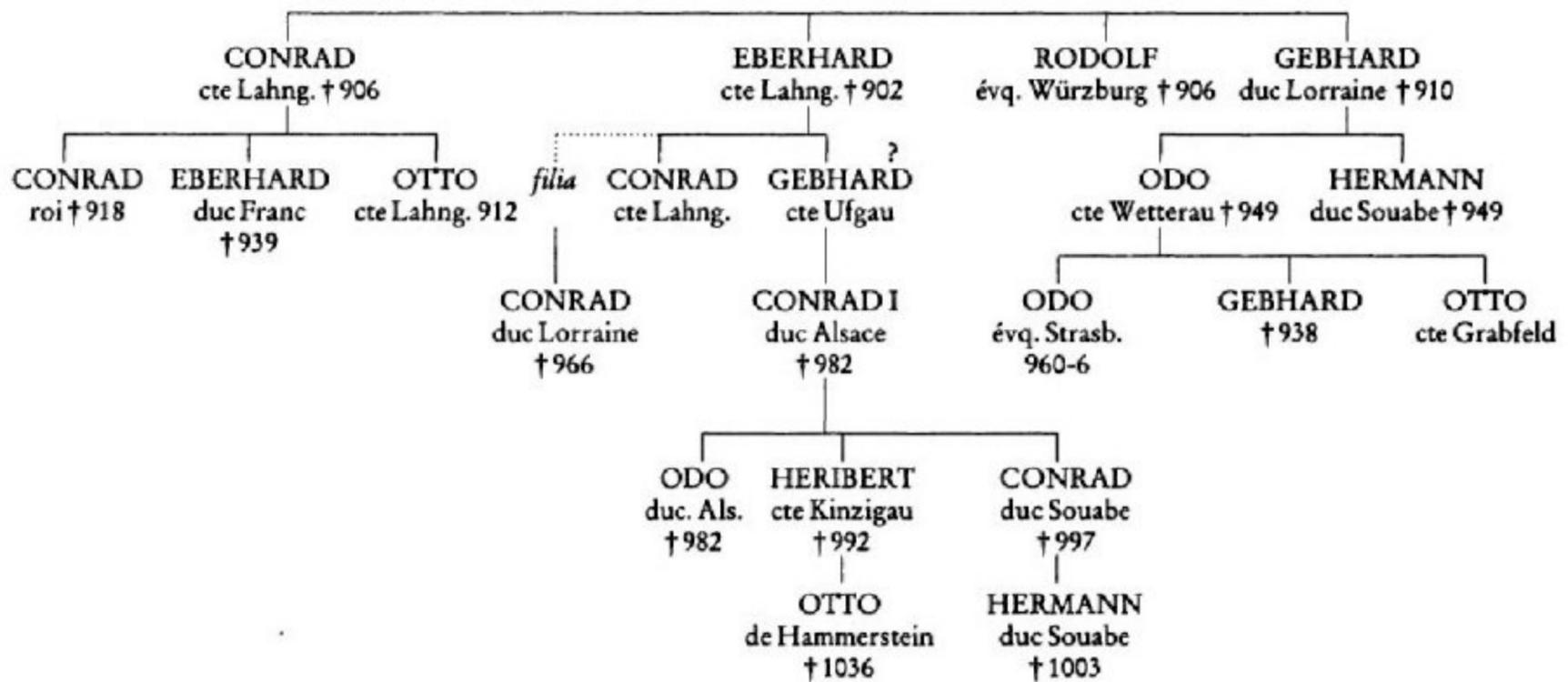
56 SCHMID 1966. Depuis, voir JAKOBS 1968, 157–235; WOLF 1980; HLAWITSCHKA 1980; FAUSSNER 1981 (qui rejette l'identification); HLAWITSCHKA 1984, 1987.

57 Nous nous bornons à donner une généalogie très simplifiée, qui ne fait donc pas ressortir toute les différences qui séparent les deux tableaux sur des points plus mineurs (pour notre propos s'entend).

## Les Conradiens selon E. Hlawitschka (1981)



## Les Conradiens selon DJ (1990)

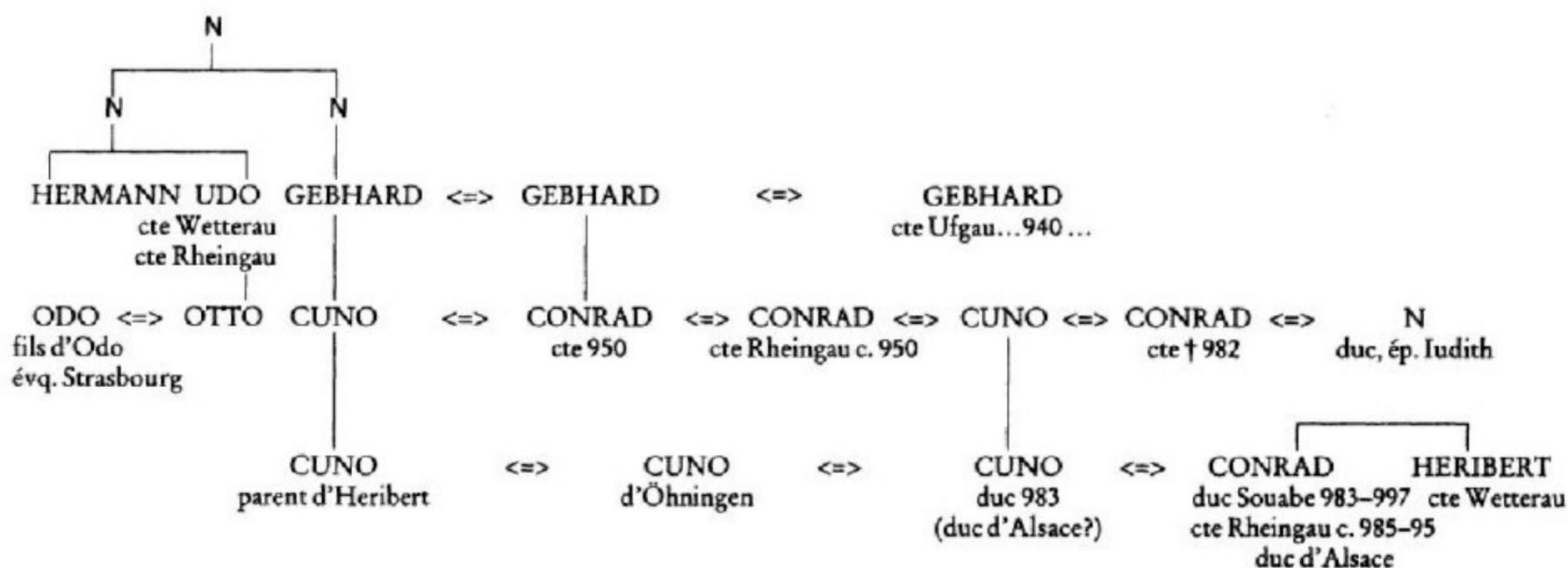


On peut argumenter ainsi la thèse »traditionnelle«:

1. Le passage du continuateur de Reginon pour l'année 949 s'interprète ainsi: En mourant, le comte Odo, put diviser ses fonctions entre ses fils comme s'il s'était agi d'un héritage privé.
2. Ce comte Odo de Wetterau était, au témoignage de Flodoard, l'époux d'une tante paternelle de Hugo, archevêque de Reims, c'est-à-dire d'une fille d'Heribert I de Vermandois<sup>58</sup>.
3. On connaît un Odo comte de Wetterau en 914 et un Odo comte de Rheingau en 917 et 948, qui peuvent tous deux être identifiés au comte Odo mort en 949.
4. On connaît un Conrad, comte de Rheingau en 950 et un Heribert, de Wetterau en 976.
5. On sait que le duc Conrad de Souabe (983-997) fut comte de Rheingau (...985-995...) et qu'il avait pour frère un Heribert.
6. La notice de Saint-Omer, doit se comprendre en substituant le nom d'Heribert à celui d'Otto, de façon à donner un sens logique à la notice.
7. L'évêque Odo de Strasbourg est le fils d'un comte Odo, non précisé, qui pourrait être ce comte Odo, cité en 960 et 966.

58 Flod. Ann., s.a. 946: *Praesul Hugo ... cum Arnulfo, qui ejus sororem, et Udone qui amitam ipsius habebat uxorem, sed et cum Hermanno, Uddonis fratre.*





### A) La notice de Saint-Omer

DJ a parfaitement raison de proposer d'examiner ce texte intrinsèquement. Toutefois, même dans cette optique, nous ne sommes pas certain que l'on puisse parvenir à une conclusion assurée. Nous avons vu que, pour DJ, ce texte a pour objet de montrer qu'Otto était lié aux Conradiens, et donc certainement au plus connu d'entre eux à cette époque. Et comme le plus célèbre des Conradiens est incontestablement Conrad, duc de Souabe († 997), ce serait évidemment lui le second Conrad de la notice. On sait que ce duc Conrad était l'oncle paternel d'Otto. L'auteur a bien pu ne pas vouloir préciser cette relation qui était évidente à ses yeux et connue de tous. Ou encore, on peut supposer également une erreur de copiste et corriger en *Cuno genuit Cunonem (cuius frater) Heribertus genuit Ottonem*. D'autre part, la présence de la branche d'Otto proviendrait de ce que Otto de Hammerstein ne tenait pas son nom de la famille ottonienne, mais d'un cousin agnatique. La précision n'y serait pas nécessaire.

Toutefois J. Fried<sup>60</sup> a suggéré une autre explication quant à la fabrication de la notice et à l'identité de Cuno fils de Cuno. Il tient le raisonnement suivant. Ce texte figure dans les pièces d'un dossier de consanguinité. Or, la recherche de la consanguinité entre deux époux doit être effectuée de façon méthodique, en étudiant les différentes branches de l'ascendance de chacun d'entre eux, et plus précisément en ayant en mémoire l'*arbor consanguinitatis* de Burchard de Worms qui figure sur ce même manuscrit de Saint-Omer<sup>61</sup>. Justement, on constate que les deux alinéas de la notice donnent la généalogie agnatique de chacun des deux époux, Otto d'abord, puis Irmingardis. Dans la mesure où le premier alinéa n'aboutit pas alors que le second prouve la parenté de degré 3:4, le premier ne se serait conservé que par hasard. Mais pourquoi y figure-t-il une branche particulière des Conradiens? Dans le cas de l'annulation du mariage, les enfants issus de cette union perdraient leurs droits à la succession, qui reviendraient alors aux agnats d'Otto, d'où l'intérêt de la représentation des agnats les plus aptes à recueillir cette succession. Et de fait, remarque J. Fried, le premier alinéa ne contient que des noms d'hommes, alors que dans la stricte recherche d'une consanguinité, les femmes eussent dû intervenir également, comme c'est le cas dans le second alinéa. J. Fried reprend alors ce qu'il y a de certain quant à la descendance des Conradiens, depuis les quatre frères qui s'opposèrent au début du X<sup>e</sup> siècle aux Babenberg (puisque c'est seulement à partir d'une descendance de l'un d'eux pour Irmingardis que son mariage eût été incestueux). Le premier Conrad eut trois fils, dont le roi Conrad I, mais ceux-ci n'eurent pas de fils. Le second, l'évêque Rodolf n'a pu avoir de descendance légitime. Le troisième frère, Eberhard, a eu plusieurs fils, dont Conrad Kurzbold, mort sans alliance, Gebhard et Eberhard. Enfin, le quatrième frère, Gebhard, est le père des ducs Odo et Hermann. La notice nous livrerait donc

60 FRIED 1995, 81-5.

61 Voir la représentation de cet arbre chez FRIED 1995, 75-76.

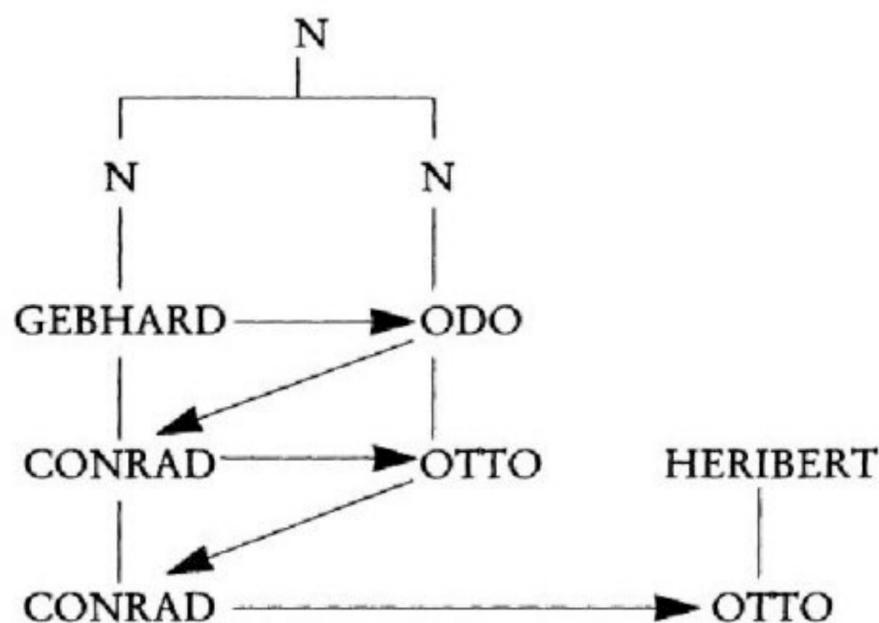
les deux seules branches agnatiques survivantes des Conradiens au moment du procès (1023). Mais quoiqu'en dise J. Fried, qui rejette le stemma traditionnel en se refusant à amender la généalogie de Saint-Omer, cette étude ne permet malheureusement pas de trancher quant à la position réelle d'Otto. En réalité, sa démonstration s'accommode aussi bien de la généalogie d'E. Hlawitschka que de celle de DJ, puisque dans les deux cas, on n'aurait d'autre Conradian héritier potentiel d'Otto qu'un descendant de Conrad de Lahngau<sup>62</sup>. Et il n'est pas utile en fait, malgré E. Hlawitschka, de corriger la notice de Saint-Omer pour accréditer sa version. On en revient donc à ce stade au débat initial, que J. Fried résume à son tour en préférant quant à lui la version de DJ. Essayons quant à nous une autre approche et reprenons l'analyse interne du document, qui n'est pas aussi évidente que cela.

Le texte commence par énumérer deux cousins germains (*nepotes*). Cela souligne la symétrie recherchée avec la seconde moitié de la notice pour laquelle le démarrage aux deux *nepotes* se justifie dans le contexte de la querelle sur la consanguinité entre Otto et son épouse<sup>63</sup>. Nous sommes donc assurés que l'auteur est soucieux de symétrie, ou tout du moins que sa méthode l'y contraint. On peut croire que cela reste vrai pour la suite de son texte. De quelle façon celui-ci est-il donc construit?

Il commence par Gebhard, puis cite Odo.

Il revient au fils de Gebhard, puis à celui d'Odo.

Il revient alors au petit-fils de Gebhard, puis ... à Heribert, sans lien généalogique indiqué.



Sur le strict plan de la logique de la construction littéraire, Heribert doit donc appartenir à la descendance d'Odo. Et on peut même aller plus loin en disant que, toujours pour des raisons de symétrie, il serait assez souhaitable de corriger le premier «Otto» en «Heribert» et de faire intervenir une erreur de copiste. Toutefois, dans l'ignorance où nous sommes des volontés exactes de l'auteur, on renoncera à ce stade à ce type d'hypothèses.

62 Sauf si l'on suit E. Hlawitschka en faisant d'Heribert de Cologne un neveu paternel de Conrad de Souabe et de son frère Heribert (hypothèse formulée en fait dès le XVIII<sup>e</sup> siècle), auquel cas, la descendance des frères de l'archevêque de Cologne formerait la branche agnatique la plus proche d'Otto de Hammerstein. Mais en réalité, comme l'a souligné FRIED 1995, 107, n. 105, il ne semble pas que l'on doive admettre une telle parenté agnatique pour Heribert de Cologne, qui se rattacherait plutôt par les femmes aux Conradiens (sur la famille de l'évêque, voir maintenant MÜLLER 1979). Par ailleurs, d'après l'étude de DJ, on voit qu'il existe de nombreux descendants d'Eberhard, comte de Maienfeld († 944) qui seraient parents agnatiques d'Otto au même degré que Conrad, fils de Conrad, lui-même neveu d'Eberhard de Maienfeld. Mais en fait, si l'on considère que Gebhard, le père de Conrad et le frère d'Eberhard, était le plus âgé, il n'est nul besoin d'étudier la descendance de son frère cadet tant que sa propre postérité mâle subsiste et possède donc seule le droit éventuel à l'héritage (voir aussi les développements de FRIED 1995, 101 sv.).

63 Voir sur ce point l'analyse de FRIED 1995, 81.

Peut-on définir cette volonté justement? En effet, puisqu'il y a deux branches familiales citées et qu'Otto d'Hammerstein ne peut appartenir qu'à l'une d'entre elle, il faut trouver la raison de la présence de l'autre branche.

Si Otto descend d'Odo, la présence de l'autre branche est triviale, tout le monde en convient. Il s'agit de montrer sa parenté avec certains Conradiens. Soit, comme le veut DJ, avec l'un d'entre eux particulièrement en vue, ou avec un héritier potentiel comme le souhaite J. Fried, soit comme le propose E. Hlawitschka avec l'un d'entre eux spécialement impliqué, comme témoin par exemple, dans le procès d'Otto de Hammerstein<sup>64</sup>.

Si en revanche Otto appartient à la descendance de Gebhard, à quoi peut donc servir la présence d'Odo et de son fils? A indiquer d'où provenait le nom d'Otto sans doute comme le soutient DJ puisqu'on ne discerne pas d'autre raison, aucun Otto un tant soit peu connu n'apparaissant dans la famille conradienne<sup>65</sup>. Oui, mais là l'explication n'est pas très vraisemblable. D'abord, on n'hérite pas son nom de cousins, fussent-ils proches, et encore moins s'ils sont éloignés. Ensuite, si l'on devait à tout prix chercher un autre Otto chez les Conradiens afin de préciser qu'Otto de Hammerstein ne tenait pas son nom des Ottoniens, il y en a un plus proche (dans l'hypothèse où Otto descend de Gebhard), le seul connu d'ailleurs: Otto, comte de Lahngau, cousin germain de Gebhard et non fils d'un cousin germain comme le fils d'Odo.

Bref, là aussi, on arrive à la conclusion que Otto appartenait plutôt à la descendance d'Odo qu'à celle de Gebhard.

Finalement, l'analyse interne de la notice de S. Omer, sans a priori aucun sur l'identification ou la parenté des personnages autres que les deux seules évidentes et unanimement admises<sup>66</sup>, conduit à l'impression que:

- Otto fils d'Heribert est un descendant d'Odo et non de Gebhard.
- Cono fils de Cono et petit-fils de Gebhard peut être un Conradien illustre, mais aussi le plus proche parent agnatique en vie d'Otto.
- Otto fils d'Odo pourrait éventuellement être une erreur de copiste pour Heribert. A tout le moins, Heribert est un descendant d'Otto.

Nous parlons d'impression non de certitude parce qu'il est évident que cette analyse interne, confrontée à des documents explicites et formels contradictoires ne saurait faire office de preuve. Mais, existe-t-il donc de tels documents explicites et contradictoires?

## B) Onomastique

Tout d'abord, un élément qui dirige »naturellement« dans le sens d'une filiation directe entre Odo et Otto de Hammerstein. Nous savons qu'Odo avait épousé la fille d'Heribert de Vermandois. Cette alliance entre un comte rhénan et un aristocrate occidental est assez exceptionnelle, aussi le lien entre cette union et l'apparition du nom rare d'Heribert dans la famille des Conradiens est-il en soi un élément des plus forts en faveur d'une descendance entre Otto fils d'Heribert et Odo, gendre d'Heribert. On peut certes supposer, avec DJ et J. Fried, que puisque une telle alliance a eu lieu entre les deux familles, une autre a pu intervenir. On peut certes, mais ce n'est quand même pas l'idée la plus simple ou la plus naturelle. Même si nous concédons que l'épouse du Conradien Gebhard, sans doute le cousin d'Odo, a dû s'appeler Adela et que ce nom se retrouve chez les Vermandois, nous devons préciser qu'il n'en n'est pas l'apanage et qu'il est au contraire plutôt fréquent. Sur son simple nom, il est donc audacieux de déduire l'origine de cette Adela.

64 HLAWITSCHKA 1993a, 224.

65 Sauf s'il s'agit ici d'Odo de Strasbourg. Mais cette possibilité nous paraît extrêmement réduite.

66 Gebhard et Odo sont les cousins germains de Conrad I de Germanie et Otto fils d'Heribert est Otto de Hammerstein.

### C) Chronologie

Ainsi, la question de l'impossibilité chronologique n'a pas la force que lui prête DJ. Certes, la longueur des règnes des premiers Conradiens est assez exceptionnelle dans la chronologie traditionnelle, mais elle n'offre rien d'impossible et E. Hlawitschka a eu beau jeu d'en trouver aussitôt d'autres exemples documentés chez les Billungs ou les Welfs<sup>67</sup>. Reste le fait que dans la généalogie traditionnelle, Conrad de Souabe († 997) serait le frère de Gebhard, tué en 938, près de 60 ans auparavant. Mais, Gebhard, tué au combat pouvait bien être adolescent à ce moment, et être, comme son nom l'indique (celui de son grand-père paternel), l'aîné des fils du comte Odo, dont Conrad serait un cadet. Rien d'impossible à ce qu'il ait survécu si longtemps à son frère aîné<sup>68</sup>. Néanmoins, on notera, en accord avec DJ, que l'élément chronologique est en défaveur de la thèse traditionnelle, sans pour cela avoir, là encore, le poids définitif qu'il recherche<sup>69</sup>.

### D) Odo de Strasbourg

Le problème d'Odo de Strasbourg est plus délicat<sup>70</sup>. DJ affirme, après A. Wolf, que pour des raisons de cohérence, la phrase du continuateur de Regino qui le donne en 950 comme fils d'un comte Odo, fait nécessairement allusion au comte Odo dont la mort est mentionnée au paragraphe précédant. E. Hlawitschka s'y refuse et considère que le père de l'évêque Odo peut être n'importe quel comte Odo, soit en l'occurrence, le seul que nous connaissions à ce moment, un comte cité en Italie en 960–966.

Nous devons dire que sur ce point précis, on ne saurait trancher et que, ce témoignage pris isolément, la vraisemblance semble plutôt du côté de DJ. E. Hlawitschka en convient, pour ajouter aussitôt que cette cohérence est trompeuse et que le continuateur juxtapose souvent dans une même année des faits sans liens entre eux, pris à des sources disparates, a fortiori pour deux années distinctes. Un auteur peut-il parler d'un comte Odo à un endroit et quelques lignes plus bas d'un personnage identifié comme fils du comte Odo sans faire référence au même Odo? En fait, oui, si cet auteur dépend de sources diverses dans chaque cas. E. Hlawitschka donne quelques exemples de ce fait pour les années 938 et 939 où le continuateur introduit des personnages d'une manière qui pourrait entraîner de telles confusions. Le même historien fait valoir en outre qu'Odo de Strasbourg possédait des biens dans l'Ortenau, et non en Wetterau ou en Rheingau, comme on devrait s'y attendre dans la thèse de DJ.

Toutefois, on notera d'abord concernant la cohérence du continuateur de Reginon, que de telles confusions ne sont pas possibles la plupart du temps du fait de la notoriété des personnages concernés. Lorsqu'il finit une phrase en parlant du roi Louis IV et commence la suivante en mentionnant Henri, frère du roi, le fait qu'il ne s'agit plus du même roi (Henri est frère d'Otto, pas de Louis) doit apparaître évident à chacun. De même pour Eberhard de Bavière dont l'exil est décrit pour 938 et Eberhard (de Franconie) dont il narre le retour d'exil à la

67 HLAWITSCHKA 1993a, 203–4 & 206–7. On pourrait en citer bien d'autres exemples. Ainsi, les comtes d'Anjou, dont le premier Fulco, a une carrière qui s'étend de 886 à 941 et qui est suivi par son fils (942–960), son petit-fils (960–987) et son arrière-petit-fils (987–1040).

68 Là encore, E. Hlawitschka (cf. déjà ID., 1987, n. 148, 49), a pu trouver un autre exemple similaire dans la famille de Frédéric Barberousse: sa mère mourut vers 1130 cependant que le frère de celle-ci, Welf, ne décéda qu'en 1191, 61 ans plus tard. Toujours chez les comtes d'Anjou, Fulco II survécut plus de 30 ans à son frère Ingelger, tué également au combat. Et on croira volontiers que de nos jours il ne doit pas être difficile de trouver des gens ayant survécu 60 ans à un frère tué à la guerre.

69 Notons que DOBBERTIN 1981, 160, proposait une variante à la thèse traditionnelle en faisant du duc Conrad et de son frère Heribert, non les fils, mais les petit-fils du comte Odo, issus du Gebhard tué en 938.

70 Voir aussi, sur cette question, FRIED 1995, 92–3.

phrase suivante. Mais dans le cas d'Odo de Strasbourg, c'est quelque peu différent dans la mesure où la mention de la filiation pour Odo est un critère d'identification. Ici justement on doit s'attendre en effet à une plus grande rigueur. Quant aux possessions d'Odo de Strasbourg, cela ne constitue pas une preuve. Les comtes d'Ortenau et du comté voisin d'Ufgau, portant les noms conradiens d'Eberhard, Gebhard et Conrad<sup>71</sup> quoiqu'ils ne soient pas fixés avec certitude dans la famille des Conradiens, sont certainement l'oncle et les cousins germains d'Odo de Wetterau lequel peut bien avoir eu également des possessions en Ortenau de ce fait. Enfin, l'identification du père d'Odo avec le comte Odo de 966 ne repose sur rien mais permet juste d'affirmer qu'Odo de Wetterau n'est pas le seul candidat possible. En bref, cela renvoie dos à dos, sur le plan de la certitude, ou plutôt de l'incertitude les thèses de DJ et d'E. Hlawitschka, qui sur ce point, nous paraissent aussi admissibles l'une que l'autre. A tout le moins, elles ne constituent ni l'une ni l'autre de preuve formelle en faveur de l'une ou l'autre théorie<sup>72</sup>, même si là aussi la thèse de DJ a l'avantage de la simplicité et donc, de la plus grande probabilité.

### E) Litanies de Reichenau

DJ a pris pour parti d'identifier les premiers personnages qui sont cités comme les chefs les plus importants de la maison des Conradiens, répartis en deux branches de la famille<sup>73</sup>. Ce n'est toutefois pas la seule alternative possible. On peut aussi envisager une présentation purement généalogique. Dans les *Libri* figurent souvent, en compagnie des personnages illustres, des individus obscurs, proches parents morts jeunes par exemple, mais pour lesquels il était tout aussi important de prier. Or, dans ce dernier cas, il faut reconnaître que c'est la thèse traditionnelle qui serait confirmée. On sait en effet que le comte Gebhard fut le père du duc Hermann et du comte Odo ainsi que le proche parent d'Eberhard de Franconie. Si donc on veut bien reconnaître dans 3 des 4 premiers personnages de la première litanie Gebhard et ses deux fils, le personnage nommé Eberhard qui s'intercale entre ces deux là peut être pris comme un autre fils de Gebhard, sans doute mort relativement jeune. Dans les trois personnages suivants, on reconnaîtra le duc de Souabe Conrad et son frère Heribert, ainsi que leur autre frère probable Odo II. La litanie indiquerait alors que ces trois individus sont certainement les fils d'un des 3 personnages précédents. On ne sait comment situer les 5 hommes suivants, quoique Werner au moins est certainement un affin et Uoto un consanguin, mais sans que l'on puisse préciser, a priori, à quel degré. Quant aux femmes, Cunegundis pourrait bien être, en accord sur ce point avec DJ, la femme d'Odo I, ce qui nous apparaît non pas de sa position dans la litanie, qui ne nous éclaire pas vraiment sur ce point, mais de son nom lui-même, courant dans la famille de Vermandois d'où provenait la femme d'Odo<sup>74</sup>. Les 4 femmes suivantes, toujours en fonction de leur nom sont plus probablement des filles de la précédente:

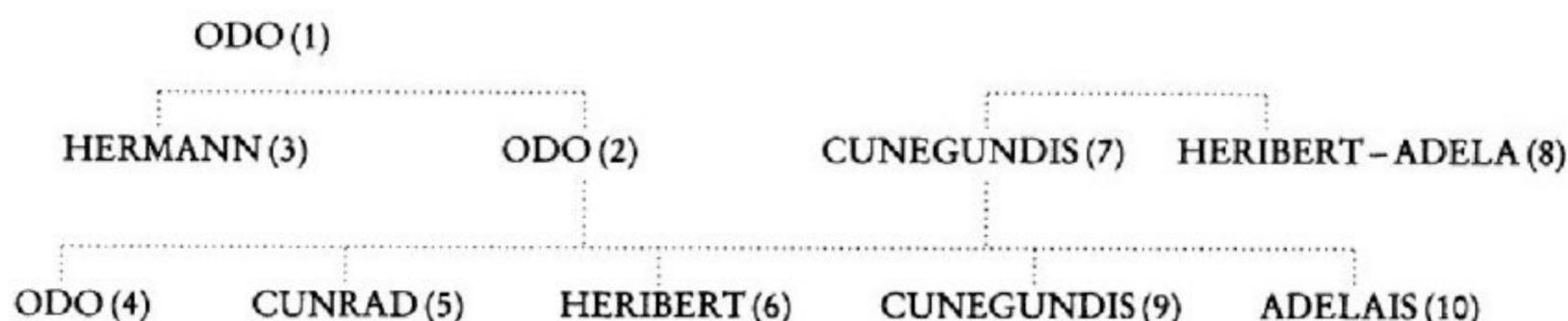
71 Pour ces comtes, voir HLAWITSCHKA 1993a, 209–210, n. 201.

72 Nous ne disons rien de la possibilité évoquée par E. Hlawitschka selon laquelle Odo de Wetterau pourrait avoir eu deux fils nommés Odo et de citer divers exemples en ce sens. Ces exemples ne nous semblent pas compatibles ici, puisqu'il s'agit soit de cas plus tardifs dans lequel le double nom a une signification dynastique, soit, comme pour Léon VI, du fait de donner à un enfant né tardivement le nom d'un frère ou d'une sœur déjà décédé à ce moment, pratique que l'on rencontre dès l'Antiquité.

73 DJ, 132–4, 176 n. 25, a insisté sur la distinction dans les *libri memorialis* entre les formes Uto et Uoto qui représenteraient les noms Odo et Otto respectivement, ce que conteste HLAWITSCHKA 1993a, 209, n. 200 en rappelant que l'évêque Odo de Strasbourg par exemple se rencontre dans les sources avec les variantes Udo, Uto, Uodo, Oudo, Vdo, Uoto, Oudo, Voto. Voir aussi FRIED 1995.

74 Cf. SETTIPANI 1993.





dois, futur beau-frère d'Odo, dont les fiançailles auraient été conclues précisément en 912/913 lors des troubles qui agitèrent la Lorraine. Conrad serait le roi de Germanie homonyme et l'une des Chunegundis, son épouse, épousée justement en 913. La litanie serait alors du début 913 entre ce mariage et la mort de l'archevêque Hatto (le 15 mai).

Ce sont là les seules indications complémentaires dont on puisse utilement tirer un profit immédiat. Là encore, elles tendent plutôt à confirmer l'opinion traditionnelle qui fait descendre Otto et son père Heribert du comte Odo.

#### F) La liste de 983

DJ a fait grand cas d'une liste des contingents de l'armée d'Otto II, liste dont la date est discutée et qu'il place en 983, quoique K.F. Werner par exemple l'a placé en 981. Cela a son importance. Pour DJ en effet, Conrad de Souabe étant époux de Richlindis, il faut trouver une place pour le mari de la duchesse Iudith, dont le nom se retrouve chez les descendants de Conrad (voir ci-après). Il admet donc que le père de Conrad portait également le titre ducal. Cette liste mentionne *Cono, filius Cononis, ducat XL. De ducatu Alasaciense mittantur LXX*. Pour DJ, le duc Cono qui commande les quarante premiers cavaliers est certainement aussi celui qui dirige les soixante-dix suivants, les seuls pour lesquelles un chef n'est pas explicitement désigné. En conséquence, on doit admettre que le duc Conrad de Souabe, effectivement connu comme duc d'Alsace par la suite, l'était déjà en 983 et qu'il était le fils d'un autre Cuno/Conrad. Là encore, E. Hlawitschka s'inscrit en faux<sup>81</sup>. Il s'en tient quant à lui à la date de 981 pour la notice. Or, DJ qui veut que Conrad de Souabe soit fils d'un duc homonyme identifie ce dernier à un personnage dont les annales de Fulda marquent le décès le 26 avril 982. En fait, il y a plusieurs identifications possibles pour ce comte Conrad<sup>82</sup>. D'ailleurs, d'une part le Conrad mort en 982 est dit «comte» et pas «duc» et d'autre part, s'il y avait eu un duc d'Alsace de ce nom il aurait figuré sur la liste puisque celle-ci est de 981. Ensuite, la liste nomme notamment Heribert, puis le fils de son frère (sans doute Hermann, Liutold ou Cuno), puis Cuno fils de Cuno<sup>83</sup>. Mais pour DJ, note E. Hlawitschka, Cuno fils de Cuno serait précisément le frère d'Heribert. Il serait donc nommé deux fois, et la seconde, après son fils. C'est une aberration selon E. Hlawitschka. J. Fried en revanche ne trouve pas la chose dirimante<sup>84</sup>. La liste est rédigée selon un ordre géographique et non généalogique, et pour cette raison un même individu peut bien y apparaître deux fois et, pourquoi pas, après son propre fils.

Adela/Adelaïs) et le nom de Chunegundis lui-même est un nom très probable dans cette famille, ce que ni DJ ni G. Althoff n'ont remarqué (cf. SETTIPANI 1993). On ne trouve pas en revanche de nom de la famille des Erchanger à laquelle se rattachait Chunegundis, épouse du roi Conrad.

81 HLAWITSCHKA 1993a, 220.

82 Voir la mise au point de METZ 1987, 84-85, ignoré de DJ. Dans le livre des morts de Mersebourg, il figure au 28 avril comme «Conrad, laïc». On l'a diversement identifié à un comte de Baden-Baden et/ou Ufgau et/ou Ortenau.

83 MGH, Const. I, 633: *Heribertus comes ducat XX et fratris filius aut veniat cum XXX aut mittat XL*.

84 FRIED 1995, 108.

## G) Les héritiers d'Odo

On trouve en effet, au cœur du problème, la phrase *quasi hereditatem* qui a pour acceptation naturelle l'interprétation classique. Tout en renvoyant au nouvel article qu'A. Wolf consacre à la question<sup>85</sup>, rappelons brièvement ce dont il s'agit. Les *beneficii* et les *prefectura* ne se transmettaient évidemment pas de façon héréditaire, du moins légalement<sup>86</sup>, même après 877. Si une telle transmission a lieu en droit strict (on rappellera qu'Adalbert, l'auteur de la phrase en question, revient d'Italie sous Otton II où il a dû/pu acquérir une bonne connaissance de droit romain), une précision s'impose donc pour justifier ce caractère particulier. Qu'il y ait ici caractère particulier est explicitement affirmé par le continuateur qui dit que cette transmission a eu lieu »grâce à la permission royale«. En conséquence, le mot *quasi* doit se rapporter à *hereditatem*, puisque seule cette interprétation permet d'apporter la précision en question. Outre que l'interprétation inverse nous paraît torturer véritablement le texte, nous en avons d'ailleurs un autre exemple tout à fait similaire et où le doute n'est pas permis: le comte Theoderic s'appropriait *quasi hereditarias contra legem et justitiam*<sup>87</sup> les biens que son frère Ecchard avait cédés à Saint-Benoît-sur-Loire. Il semble bien que l'expression soit consacrée.

Pour soutenir son interprétation, DJ recherche un appui dans la phrase suivante. *Inter suos* montrerait que Hermann serait à compter parmi les héritiers d'Odo, lesquels ne seraient donc pas uniquement ses fils. Mais d'une part, *suos* veut dire »les siens« et non »ceux-ci«. Et d'autre part, de toute évidence, *inter suos* se rapporte aux mots *sapientissimus et prudentissimus* et n'a rien donc à faire avec la phrase précédente: »Hermann, le plus sage et le plus prudent entre les siens, est mort«. Le seul rapport entre les deux phrases consiste en la mort la même année des deux personnages, Odo et Hermann, qui au surplus étaient frères, ce qui suffit très largement à la proximité de leur notice. Si l'auteur avait voulu lier la phrase concernant Hermann à la précédente, il eût sans doute employé *inter filios eius* † ... ou, *inter eos* ou *inter ipsos*. Grammaticalement, c'est la seule opinion défendable.

Enfin, J. Fried<sup>88</sup> a argué de l'absence du pronom possessif »ses« devant le mot »fils«, alors que le continuateur utilise en général de tels pronoms pour indiquer les relations de parentés. Mais s'il est vrai que la présence de ce pronom aurait certainement permis de clore le débat en faveur de la thèse traditionnelle, nous ne croyons pas que son absence soit de nature probante. Pas plus qu'E. Hlawitschka<sup>89</sup>, nous ne sommes donc convaincus par l'interprétation de DJ. Finalement, on ne peut exclure que les héritiers d'Odo n'aient pas été ses fils<sup>90</sup> ou qu'Hermann n'ait fait partie de ces héritiers, mais en bonne méthode, nous ne croyons pas que l'on puisse s'appuyer sur les deux phrases du continuateur de Regino pour le soutenir.

## 2) Richlindis, épouse de Conrad de Souabe (?)

Cette personne apparaît pour la première fois donc, sans son nom, dans la *Genealogia Welforum* en tant que fille de l'empereur Otto (I<sup>er</sup>). Ce n'est qu'une interpolation postérieure d'une quarantaine d'années qui nous précise qu'elle s'appelait Richlindis. Le problème vient d'une part de ce qu'aucune source contemporaine ne livre de façon authentique le nom de

85 WOLF 1995. Nous remercions le professeur Armin Wolf d'avoir bien voulu discuter longuement avec nous de ce point dès 1993.

86 Certes, en pratique, tel était le cas le plus souvent comme le rappelle évidemment FRIED 1995, 96 & n. 78.

87 Cart. de Saint-Benoît-sur-Loire, n° XXX (avril 885), éd. M. PROU et A. VIDIER, I, 84.

88 FRIED 1995, 97, n. 80 avec de nombreux exemples.

89 HLAWITSCHKA 1993a, 216–7.

90 Quoique la proposition de FAUSSNER 1981, 48 sv. selon laquelle le mot *filios* désignerait ici des fils et des gendres d'Odo nous paraisse à exclure. Voir HLAWITSCHKA 1993b, 205.

l'épouse de Conrad de Souabe et d'autre part de ce que la *Genealogia Welforum* est non seulement une source tardive, mais une source peu fiable en matière généalogique. Son récit concernant la famille de Conrad de Souabe, qui n'est même pas désigné correctement mais se cache apparemment sous le nom de Cuno d'Öhningen, est un mélange de données exactes, de faits transformés et de fantaisies. L'existence de Richlindis se positionne donc dans cette conjoncture douteuse et a fait l'objet d'un débat assez virulent entre les partisans de son historicité, notamment A. Wolf, DJ et J. Fried et ceux de son invention, particulièrement E. Hlawitschka et G. Althoff. DJ se positionne donc résolument dans le camp d'A. Wolf et apporte, avec sa révision générale de la généalogie des Conradiens, une contribution capitale dans cette thèse en écartant de cette façon les principales impossibilités dénoncées justement auparavant par E. Hlawitschka.

De quoi s'agit-il? Si Richlindis descend d'Otto I<sup>er</sup>, elle ne peut en être la fille, pour de multiples raisons, mais au mieux sa petite-fille. Dans ce cas, à moins de supposer une filiation bâtarde non démontrable et obscure, on doit pouvoir retrouver parmi les enfants de ce dernier celui ou celle qui engendra Richlindis. Tout le monde convient que le seul candidat possible est Liudolf († 957), issu du premier mariage, anglo-saxon, d'Otto I<sup>er</sup>, qui avait épousé Ida, fille d'Hermann I, duc de Souabe († 949), et qui succéda lui-même à cette fonction, également occupée ensuite par son fils Otto (973–982). Le problème, c'est que dans la généalogie traditionnelle des Conradiens, le duc Conrad de Souabe est le neveu de cet Hermann I, ce qui signifierait qu'il aurait épousé sa cousine de degré 2:3, hypothèse assez inadmissible. En outre, E. Hlawitschka, après d'autres<sup>91</sup>, a donné d'assez bonnes raisons de croire que le duc Conrad de Souabe avait pour épouse une Iudith, et non une Richlindis. Ce sont:

- Une donation effectuée entre 975 et 1011 (sous l'évêque Willigis de Mayence) à Disibodenberg par le duc Cuno de Böckelheim et sa femme Iutta en mémoire de leur fille Oda<sup>92</sup>. Quoique Böckelheim soit en Nahegau, et que l'on puisse en conséquence songer que le duc en question était Conrad de Carinthie, on sait qu'il appartenait au IX<sup>e</sup> siècle à un comte Odo, un Conradien sans nul doute, cependant que l'on connaît l'épouse de Conrad de Carinthie et qu'il ne s'agit pas d'une Iudith mais d'une Mathildis. Le nom de la fille du duc Cuno et de Iutta, Oda, dirige également vers les Conradiens.

- Surtout, une liste nécrologique à Einsiedlen livre les noms de 78 femmes, dont trois seulement sont qualifiées de *Domna*: Ita, Reginlinda et Iuditta. Or les deux premières sont incontestablement des duchesses de Souabe (Regilindis, épouse du duc Hermann I et leur fille Ida, épouse du duc Liudolf et mère du duc Otto). On en conclut logiquement que Iudith avait également cette qualité, et qu'un duc de Souabe des X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles, non autrement connu parmi les titulaires identifiés, avait épousé cette Iudith.

DJ a répondu en partie à ces objections par son nouveau stemma des Conradiens. En situant Conrad de Souabe dans une autre branche de cette famille, on fait disparaître le lien de consanguinité trop proche avec une petite-fille d'Hermann I de Souabe. En donnant à Conrad de Souabe un père nommé Conrad, duc également, on trouve une justification à la présence de Iudith, tout en sauvegardant une place à Richlindis. Pour l'existence de celle-ci, DJ suit la démonstration d'A. Wolf<sup>93</sup> qui a tenté de rassembler tous les indices en sa faveur.

- En premier lieu, la liste de Reichenau (III) donnant la suite: »le comte Conrad, Liudolf, Conrad, Hermann, Ida, Iudith, Richlindis, Rodolf, Welf, Heinrich, Heinrich«.

- En second lieu, l'assimilation (abusives) ou du moins la proximité entre les noms de Regilindis, femme d'Hermann I, et de Richlindis (sa petite-fille supposée).

91 Voir la bibliographie chez WOLF 1980, 53, n. 86.

92 Cf., par exemple, DJ, 73: *dux Cuno de Beckilnheim et uxor eius Iutta*.

93 WOLF 1980, 59–70.

– Enfin, l'existence d'une *nobilis matrona* Richiza, bienfaitrice de l'église d'Aschaffenburg en l'honneur de ses *parentes* qui avaient construit l'église<sup>94</sup>. Cette information provient d'une des huit notices copiées dans les évangélistes de l'église. Deux autres de ces notices concernent, l'une, le récit de la mort du duc Otto de Souabe, plus tard donné comme *fundator* de l'église, l'autre une donation de l'évêque Willigis de Mayence pour ce duc Otto et sa sœur Mathildis. Pour H. Decker-Hauff, suivi par A. Wolf et DJ, Richiza n'est autre que notre Richlindis, également sœur du duc Otto et de Mathildis et fille comme eux de Liudolf et Ida, les véritables fondateurs d'Aschaffenburg, vers 950/5.

Malheureusement, aucune de ces données n'est réellement probante. E. Hlawitschka envisage par exemple la litanie de Reichenau d'une toute autre façon. Il s'agirait du duc Conrad de Souabe, de ses quatre enfants (les deux premiers morts en bas âge), Liudolf, Conrad, Hermann, Ida, puis sa femme Iudith, et d'autres de leurs parents, dont leur arrière-petite-fille Richlindis.

Le nom de Regilindis n'est pas identique à celui de Richlindis<sup>95</sup>, et donc toute conclusion hâtive de ce point de vue est inopérante.

La notice d'Aschaffenburg aurait été d'un poids considérable mais l'identification proposée pose plusieurs problèmes, d'ailleurs correctement signalés par DJ:

– Richiza/Richlindis ne figure pas plus dans les autres sources du règne d'Otto II que dans la commémoration de Willigis, qui n'avait pas de raison de l'ignorer si elle avait vraiment eu un intérêt à Aschaffenburg comme sa propre commémoration l'atteste.

– Le continuateur de Reginon signale en 949 la naissance de Mathildis, puis en 954, celle d'Otto et ne donne plus ensuite aucun enfant à Liudolf.

– Otto comme Mathildis, qui devint religieuse, ne se maria pas, et l'on peut croire qu'il y a à cela une raison politique impérieuse, Otto II qui succéda à Otto I ne tenant certes pas à ce que les enfants de son frère aîné, héritier présomptif du trône au moment de son décès, ne laissent une postérité qui puisse s'opposer un jour à sa propre descendance.

– Enfin, Hrosvitha signale qu'en 957, Liudolf, après sa campagne italienne victorieuse, était pressé de retourner auprès des siens, ses parents, sa femme et leurs enfants. Le terme employé pour désigner ceux-ci, *gemina*, indiquant d'après E. Hlawitschka qu'ils n'étaient que deux.

Tous ces arguments sont assez forts. A. Wolf a d'abord pensé que *gemina* voulait dire que Liudolf aspirait à retrouver ses enfants des deux sexes, mais on conviendra avec E. Hlawitschka qu'il s'agirait d'une tautologie peu vraisemblable. J. Fried voudrait que l'on écarte tout simplement la difficulté sous prétexte que la source est poétique et qu'il ne faut pas lui demander en ce cas une précision anthropologique quant aux rapports de parenté, des raisons de versification ayant seuls pu intervenir<sup>96</sup>. Mais c'est, nous semble-t-il, aller un peu vite en besogne et assez arbitraire. Enfin, DJ prétend que *gemina* avait ici son sens premier de «jumeaux» et que Richlindis serait la sœur jumelle d'Otto, qui est seul cité parce que premier petit-enfant mâle d'Otto I<sup>er</sup>. C'est extrêmement improbable, le fait eût certainement été mentionné. C'est également improbable du point de vue chronologique, Hermann II, fils supposé de Richlindis étant grand-père autour de l'an 1000, il est né en 965 au plus tard, et sa mère certainement avant 954. Cette remarque permet aussi d'éliminer la suggestion que Richlindis ait pu naître, posthume, après la mention de Hrosvitha. A tout prendre, si la naissance d'une seconde fille avait été passée sous silence, on doit pouvoir exclure que cette naissance fut gémellaire, donc notable précisément. Reste bien sûr la possibilité, désespérée mais envisageable, que cette fille

94 Cf., par exemple, DJ, 186 sv.: *qualiter quedam nobilis matrona nomine Richiza hunc locum quem eius parentes coenobita religione primum extulerunt.*

95 Voir par exemple les deux filles de la noble Bertrada nommée Richlindis et Regilindis au VIII<sup>e</sup> siècle (LE JAN 1995b, 197).

96 FRIED 1995, 115.

de Liudolf ait été écartée de la cour (lors de la révolte de son père en 954), et n'était donc pas comptée par Hrosvitha. Confiée à un autre, puissant, clan (les Conradiens?), elle ne réintégra pas sa famille après la soumission de Liudolf en 956, déjà fiancée à l'un d'entre eux<sup>97</sup>. Mais cette «exclusion» de la famille conradienne suffit-elle à justifier le silence des sources?

A tout le moins, peut-on quand même retenir de la litanie de Reichenau que le nom de Richlindis se trouvait effectivement dans la proche parenté de Conrad de Souabe, et de la donation d'Aschaffenburg que ce nom, *pouvait* (à supposer que Richiza soit bien ici l'hypocoristique de Richlindis) se trouver également dans la parenté de Liudolf de Souabe<sup>98</sup>. Cependant, notre incapacité à pouvoir suivre DJ quant à sa reconstruction semble condamner du même coup la possibilité d'admettre une Richlindis fille de Liudolf comme épouse de Conrad de Souabe. Nous restons prudent parce qu'en fait cela dépend de la validité de la reconstruction traditionnelle quant à la famille de Conrad lui-même<sup>99</sup>. Le fait le plus gênant demeure l'utilisation d'une source de la nature de l'*Historia Welforum*, que l'on est en outre obligé de corriger parce qu'elle parle d'ailleurs d'une fille, et non d'une petite-fille d'Otto<sup>100</sup>.

D'ailleurs, en vérité, pour quelle raison A. Wolf a-t-il d'abord regardé avec faveur cette donnée si controversable de la *Genealogia Welforum*? Parce qu'elle permet de justifier qu'Hermann II, candidat au trône en 1002, avait pour ce faire du sang ottonien dans les veines, conformément à la théorie qu'il a développée au sujet de cette condition indispensable<sup>101</sup>. Mais peut-être faut-il finalement renoncer, sinon à la théorie elle-même, qui nous semble séduisante, du moins à *cette façon* de relier Hermann au Ottoniens. Sans oublier que toute théorie doit être envisagée dans le cadre des exceptions qu'elle est susceptible d'admettre, sous la pression des circonstances.

### III. Conclusion

Le livre de DJ a soulevé une polémique encore vivace avec des défenseurs ardents et des détracteurs acharnés. Il ne mérite assurément pas cet excès d'infamie. En tous cas, il ne nous paraît pas se réduire à la simple volonté de justifier à tout prix les thèses d'A. Wolf en modifi-

97 LE JAN 1995b, a souligné que l'appartenance à un clan donné était une chose susceptible d'être niée par le clan lui-même et ne se confondait pas nécessairement avec la filiation biologique.

98 Notons qu'il y a dans ce sens, un autre indice qui a échappé à DJ, relevé par WENSKUS 1976, 144-46, d'après une hypothèse d'I. Dietrich. Il s'agirait d'identifier Ida, veuve de Liudolf en 957, à une Ida, citée comme belle-mère du comte palatin Theoderic en 973. Elle aurait donc épousé le comte palatin Adalbero ou Bern, beau-père de Theoderic, dont elle aurait eu Frederuna, femme de Theoderic. Or, ce Theoderic témoigne en 990 pour une Richlindis qui pourrait bien être la nôtre.

99 HLAWITSCHKA 1993a, 172 sv. avance plusieurs autres «petits» arguments à l'encontre de l'existence de Richlindis. Le principal d'entre eux, qui selon cet auteur, montrerait que l'épouse de Conrad ne peut être une petite fille d'Otto est tiré d'une lettre de Sigefroy de Gorze condamnant le mariage d'Henri III et d'Agnes de Poitou, sa parente de degré 6:5 depuis Henri I à travers l'arrière-grand-père paternel d'Henri III. Or, si Conrad de Souabe, qui était également l'arrière-grand-père, maternel, d'Henri III, avait pour épouse une petite-fille d'Otto, on aurait ici un autre exemple de la même parenté dont Sigefroy eût dû faire usage également. L'argument ne nous paraît pas péremptoire parce qu'il suppose à Sigefroy une connaissance exhaustive de l'ascendance d'Henri III sur 6 générations, la volonté, une fois trouvé un exemple, de chercher tous les autres, et enfin l'infaillibilité, aucune de ces suppositions n'étant obligatoirement vérifiée.

100 Pour WOLF 1991a, 401, le mot *filia* doit s'entendre ici comme «descendant» au sens large, et non pas «fille» précisément.

101 Pour les différents travaux d'A. Wolf sur cette question, voir sa bibliographie dans WOLF 1993, 140. Sur les événements de 1002, on pourra consulter également la controverse entre ALTHOFF 1989 et HLAWITSCHKA 1989, inconnue de DJ.

ant, parce qu'il le fallait, le stemma des Conradiens<sup>102</sup>. Les vues de DJ sont partout argumentées. Il maîtrise parfaitement la bibliographie moderne<sup>103</sup> et les sources, et son ouvrage a le mérite de montrer les faiblesses de certaines thèses trop rapidement admises comme assurées. Ces points sont d'autant plus méritoires qu'il s'agit à l'origine, ne l'oublions pas, d'une thèse de doctorat américaine<sup>104</sup>. Sans parler encore de la thèse principale, il apporte lui-même en bien des endroits une analyse solide et des réponses sans doute définitives à de multiples questions. On doit louer encore sa tentative de description d'une méthodologie de la recherche généalogique. Mais, c'est sans doute là que se trouve la plus grande désillusion du livre. Car, indépendamment de la valeur de la méthodologie mise au point, nous ne croyons pas que l'auteur soit finalement parvenu à remplir son propos initial, à savoir la « démonstration » finale de la filiation des Conradiens. Quoique l'on ne puisse bien entendu formellement rejeter la construction proposée par DJ, il nous est apparu que celle-ci n'était nullement démontrée à la lumière de notre documentation et même que la thèse « traditionnelle » répondait globalement mieux aux données de cette documentation. Précisons d'ailleurs que « mieux » ne veut pas dire « parfaitement » et bien des choses sans doute seraient à dire à ce propos, notamment grâce aux travaux de DJ, mais cela dépasserait le cadre de ce compte rendu. Bien entendu, ce n'est pas cela le principal, le livre de DJ allant bien au delà d'une simple reconstruction généalogique, mais il ne nous semble pas que l'on puisse malgré tout espérer que l'application rigoureuse d'une méthode permette de parvenir à des résultats « prouvés » en matière de généalogie médiévale. En aucune façon ce constat ne dispense de la lecture de ce livre, bien supérieur par sa profondeur à nombre d'ouvrages généalogiques parus ces dernières années. Il est souhaitable que l'auteur puisse poursuivre dans cette voie et donner prochainement d'autres travaux de cette valeur sur des questions similaires. (À la fin de cette année, D.J. publiera un nouvel ouvrage reprenant l'ensemble de la question<sup>105</sup>.)

Enfin, une dernière remarque: DJ montre l'importance des petits comtés rhénans que la noblesse se transmet à chaque génération. Peut-être aurait-il pu mettre en forme dans des schémas systématiques de telles successions, qui rendent secondaire l'exactitude des reconstructions généalogiques précises. La carte située en fin de livre est d'une aide précieuse mais ne suffit pas en l'occurrence.

102 HLAWITSCHKA 1993a, 202.

103 Les nombreux compte rendus de l'ouvrage ont loué l'exhaustivité de la documentation et un seul reenseur a relevé un titre absent (SCHWENK 1992, concernant le livre d'H. Müller sur l'évêque de Cologne Heribert, auquel nous ajouterions l'article du même auteur (1979) sur la famille de l'évêque). DJ aurait pu citer également ALTHOFF 1984, qui fournit des notices prosopographiques intéressantes sur plusieurs Conradiens (Ida, 378; Hermann I, 386; Liudolf, 383; Otto, 384; Hermann II 376, etc.). On pourra regretter aussi, quoiqu'il soit un peu en dehors du sujet, l'absence de l'ouvrage de Jean-Marie MOEGLIN, *Les ancêtres du prince. Propagande politique et naissance d'une histoire nationale en Bavière au moyen âge (1180–1500)*, Genève 1985, mais cela reste très superficiel.

104 Point justement souligné par WOLF 1991a, 403.

105 D. JACKMAN, *Criticism and Critique: Sidelights on the Konradiner* (Occasional Publications of the Unit for Prosopographical Research), Oxford 1996.

## IV. Bibliographie

- AIRLIE 1995  
Stuart AIRLIE, The aristocracy, in: *The New Cambridge Medieval History*, II, c. 700-c.900, éd. R. MCKITTERICK, Cambridge 1995, 431–450.
- ALTHOFF 1984  
Gerd ALTHOFF, Adels- und Königsfamilien im Spiegel ihrer Memorialüberlieferung. Studien zum Totengedenken der Billunger und Ottonen, Munich 1984.
- ALTHOFF 1985  
ID., Heinrich der Löwe und das Stader Erbe. Zum Problem der Beurteilungen des ›Anna-lista Saxo‹, in: *DA* 41 (1985) 66–100.
- ALTHOFF 1986  
ID., Anlässe zur schriftlichen Fixierung adligen Selbstverständnisses, in: *Zs. für die Gesch. des Oberrheins [ZGO]* 134 (1986) 34–46.
- ALTHOFF 1989  
ID., Die Thronbewerber von 1002 und ihre Verwandtschaft mit den Ottonen. Bemerkungen zu einem neuen Buch, in: *ZGO* 137 (1989) 453–459.
- ALTHOFF 1991  
ID., compte rendu de D. Jackman, Konradiner, in: *Hessisches Jahrbuch für Landesgeschichte* 41 (1991) 333–335.
- ALTHOFF 1992  
ID., *Amiticiae und Pacta. Bündnis, Einung, Politik und Gebetsgedenken im beginnenden 10. Jahrhundert*, Hanovre 1992.
- BOUCHARD, 1981a  
Constance BOUCHARD, The origins of the french nobility: a reassessment, in: *The American Historical Review* 86 (1981) 501–532.
- BOUCHARD, 1981b  
EAD., Consanguinity and noble marriages in the tenth and eleventh centuries, in: *Speculum* 56 (1981) 268–287.
- BOUCHARD, 1988a  
EAD., Patterns of women's names in royal lineages, ninth-eleventh centuries, in: *Medieval Prosopography* 9,1 (1988) 1–32.
- BOUCHARD, 1988b  
EAD., The migration of women's names in the upper nobility, ninth-twelfth centuries, in: *Medieval Prosopography* 9,2 (1988) 1–19.
- DEPREUX 1994  
Philippe DEPREUX, *L'entourage et le gouvernement de l'empereur Louis le Pieux (roi des Aquitains puis empereur)*, thèse doct. Paris IV, Paris 1994, 3 vol. (à paraître en 1996).
- DOBBERTIN 1982  
Hans DOBBERTIN, Auch Kaiserin Gisela war eine Öhningerin, in: *Braunschweigisches Jahrbuch* 62 (1981) 157–161.
- FAUSSNER 1981  
Hans Constantin FAUSSNER, Kuno von Öhningen und seine Sippe in ottonisch-salischer Zeit, in: *DA* 37 (1981) 20–139.
- FAUSSNER 1990  
ID., *Zur Frühzeit der Babenberger in Bayern und Herkunft der Wittelsbacher. Ein Kapitel bayerisch-österreichischer Geschichte aus rechtshistorischer Sicht*, Sigmaringen 1990.
- FRIED 1994  
Johannes FRIED, *Der Weg in die Geschichte. Die Ursprünge Deutschlands bis 1024*, Berlin 1994.

## FRIED 1995

Id., Prolepsis oder Tod? Methodische und andere Bemerkungen zur Konradiner-Genealogie im 10. und frühen 11. Jahrhundert, in: Papstgeschichte und Landesgeschichte. Fs. für Hermann Jakobs zum 65. Geburtstag, Cologne 1995, 69–119.

## GUERREAU-JALABERT 1994

Anita GUERREAU-JALABERT, Prohibitions canoniques et stratégies matrimoniales dans l'aristocratie médiévale de la France du Nord, in: Epouser au plus proche. Inceste prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée, éd. P. Bonte, Paris 1994, 293–322.

## HLAWITSCHKA/CLEVE 1984

Eduard HLAWITSCHKA et Hartwig CLEVE, Zur Herkunft der Herzogin Judith von Bayern († 1094), in: Fs. für Andreas Kraus zum 60. Geburtstag, éd. P. Fried et W. Ziegler, 1984, 15–32 (= 1988).

## HLAWITSCHKA 1963

Eduard HLAWITSCHKA, Studien zur Äbtissinnenreihe von Remiremont (7.–13. Jahrhundert), Saarbrücken 1963.

## HLAWITSCHKA 1980

Id., Wer war Kuno und Richlind von Öhningen? Kritische Überlegungen zu einem neuen Identifizierungsvorschlag, in: ZGO 128 (1980) 1–49.

## HLAWITSCHKA 1987

Id., Untersuchungen zu den Thronwechseln der ersten Hälfte des 11. Jahrhunderts und zur Adelsgeschichte Süddeutschlands, Sigmaringen 1987.

## HLAWITSCHKA 1988

Id., Stirps Regia. Forschungen zu Königtum und Führungsschichten im früheren Mittelalter, Francfort 1988.

## HLAWITSCHKA 1989

Id., Nochmals zu den Thronbewerbern des Jahres 1002, in: ZGO 137 (1989) 460–467.

## HLAWITSCHKA 1991

Id., Zur Herkunft des Gegenkönigs Rudolf von Rheinfelden, in: Die Salier und das Reich, éd. S. Weinfurter et H. Kluger, Sigmaringen 1991, I 175–220.

## HLAWITSCHKA 1992

Id., compte rendu de D. Jackman, Konradiner, in: DA 48,2 (1992) 739–740.

## HLAWITSCHKA 1993a

Id., Der Thronwechsel des Jahres 1002 und die Konradiner. Eine Auseinandersetzung mit zwei Arbeiten von Armin Wolf und Donald C. Jackman, in: ZRG Germ. Abt. 110 (1993) 149–248.

## HLAWITSCHKA 1993b

Id., Beiträge zur Genealogie der Burchardinger und Liutpoldinger, in: Herrschaft, Kirche, Kultur. Beiträge zur Geschichte des Mittelalters. Fs. für Friedrich Prinz zu seinem 65. Geburtstag, Stuttgart 1993, 203–217.

## JACKMAN 1990a

Donald C. JACKMAN, The Konradiner. A Study in Genealogical Methodology, Francfort 1990.

## JACKMAN 1990b

Id., compte rendu d'E. Hlawitschka, in: Ius Commune 17 (1990) 421–424.

## JACKMAN 1990c

Id., compte rendu d'E. Searle, in: Ius Commune 17 (1990) 374–377.

## JACKMAN 1995

Id., Das Eherecht und der frühdeutsche Adel, in: ZRG Germ. Abt. 112,1 (1995) 158–201.

## JAKOBS 1968

Hermann JAKOBS, *Der Adel in der Klosterreform von St. Blasien*, Cologne 1968.

## JARNUT 1994

Jörg JARNUT, *Un projet de recherche sur l'anthroponymie du Haut Moyen Âge: nomen et gens*, in: *Bulletin d'information de la mission historique française en Allemagne* 28 (1994) 113–117.

## LE JAN 1995a

Régine LE JAN, *Entre maîtres et dépendants: réflexions sur la famille paysanne en Lotharingie, aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, in: *Campagnes médiévales. L'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris 1995, 277–296.

## LE JAN 1995b

EAD., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris 1995.

## LEYSER 1968

Karl LEYSER, *The German aristocracy from the ninth to the early twelfth century*, in: *Past and Present* 41 (1968) 25–53.

## LEYSER 1970

ID., *Maternal king in early medieval Germany. A reply*, in: *Past and Present* 49 (1970) 126–134.

## METZ 1987

Wolfgang METZ, *Das erste Weissenburger Nekrolog und das ottonisch-salische Königtum*, in: *Deus qui mutat tempora. Menschen und Institutionem im Wandel des Mittelalters. Fs. für Alfons Becker zu seinem fünfundsechzigsten Geburtstag*, éd. E.D. Hehl, H. Seibert, F. Staab, Sigmaringen 1987, 69–86.

## METZ 1990

ID., *Genealogisch-verfassungsgeschichtliche Probleme vornehmlich im Deutschen Reich des 10. und frühen 11. Jahrhunderts*, in: *Historisches Jahrbuch* 110 (1990) 76–109.

## MITTERAUER 1993

Michael MITTERAUER, *Ahnen und Heilige. Namengebung in der europäischen Geschichte*, Munich 1993.

## MÜLLER 1979

Heribert MÜLLER, *Zur Familie des Erzbischofs Heribert von Köln*, in: *Jahrbuch des kölnischen Geschichtsvereins* 50 (1979) 1–10.

## OEXLE 1986

Otto Gerhard OEXLE, *Adliges Selbstverständnis und seine Verknüpfung mit dem liturgischen Gedenken. Das Beispiel der Welfen*, in: *ZGO* 134 (1986) 47–75.

## PARISSE 1988

Michel PARISSE, *Les notices de tradition de Remiremont*, in: *Person und Gemeinschaft im Mittelalter. Karl Schmid zum fünfundsechzigsten Geburtstag*, éd. G. Althoff, D. Geuenich, O.G. Oexle, J. Wollasch, Sigmaringen 1988, 211–235.

## SCHMID 1966

Karl SCHMID, *Probleme um den 'Grafen Kuno von Öhningen'*, in: *Dorf und Stift Öhningen*, éd. H. Berner, Singen-Hohentwiel 1966, 43–94.

## SCHMITT 1993

Jürgen SCHMITT, *compte rendu de D. Jackman, Konradiner*, in: *Hist. Zs.* 257 (1993) 468–9.

## SCHWENK 1992

Bernd SCHWENK, *compte rendu de D. Jackman, Konradiner*, in: *Nassauische Annalen* 103 (1992) 434–5.

## SETTIPANI 1993

Christian SETTIPANI, *La préhistoire des Capétiens, tome I, Villeneuve d'Ascq*, 1993.

## URBAN 1992

William URBAN, compte rendu de D. Jackman, Konradiner, in: *Speculum* 67 (1992) 428–430.

## WOLF 1980

Armin WOLF, Wer war Kuno 'von Öhningen'? Überlegungen zum Herzogtum Konrads von Schwaben († 997) und zur Königswahl vom Jahre 1002, in: *DA* 36 (1980) 25–83.

## WOLF 1991a

Id., Königskandidatur und Königsverwandtschaft. Hermann von Schwaben als Prüfstein für das ›Prinzip der freien Wahl‹, in: *DA* 47 (1991) 45–117.

## WOLF 1991b

Id., compte rendu de D. Jackman, Konradiner, in: *ZRG Germ. Abt.* 108 (1991) 400–403.

## WOLF 1992

Id., Warum konnte Rudolf von Habsburg († 1291) König werden? Zum passiven Wahlrecht im mittelalterlichen Reich, in: *ZRG Germ. Abt.* 109 (1992) 48–94.

## WOLF 1993

Id., König für einen Tag: Konrad von Teck. Gewählt, Ermordet (?) und Vergessen, Kirchheim unter Teck, 1993.

## WOLF 1995

Id., *Quasi hereditatem inter filios*. Zur Kontroverse über das Königswahlrecht im Jahre 1002 und die Genealogie der Konradiner, in: *ZRG Germ. Abt.* 112,2 (1995) 64–157 (l'article a paru trop tard pour être pris en compte ici).